

# la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n° 18

JANVIER 2015



P4 L'Espace  
Léon Pimond



Beynat  
- Corrèze -

P8

La nouvelle halle  
marchande

P26

Une vie associative  
bien remplie

P38

Le périscolaire à  
l'Ecole des Lucioles



P4  
RÉALISATIONS & PROJETS



P16  
NOS RACINES



P22  
ENVIRONNEMENT



P26  
LA VIE ASSOCIATIVE



P34  
LA VIE AUX VILLAGES



P38  
JEUNESSE



P42  
SANTÉ & SOCIAL



P46  
INTERCOMMUNALITÉ



P48  
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



# Beynat, toujours en action !

édito

L'année 2014 a vu l'arrivée d'une équipe municipale, rajeunie, féminisée et renouvelée. Elle démarre ce mandat avec la même force et le même investissement que la précédente autour du projet présenté.

L'année 2014 s'achève aussi dans une crise économique et financière sans précédent. Plus que jamais, la solidarité doit jouer et nous avons besoin de conforter notre modèle social qui, malgré tout, joue son rôle d'amortisseur comparativement aux autres pays européens. La « mutuelle pour tous » que nous avons initiée doit y contribuer. De plus « le village », « la commune » sont des valeurs refuge dans cette mondialisation débridée. La vie associative, l'action collective sont des atouts pour Beynat permettant à chacun de mieux vivre. Merci à tous ceux qui savent s'engager.

Vous savez également pouvoir compter sur l'engagement de chacun des conseillers municipaux qui sont à pied d'œuvre et qui malgré un fort renouvellement ont su prendre leur place, montrer leur efficacité et assumer leurs délégations pleines et entières. N'hésitez pas à les solliciter, à faire part de vos besoins, remarques et propositions.

Optimiser les finances reste notre priorité pour faire des économies et dégager des moyens permettant à la commune d'investir pour l'avenir. Choisir de ne pas augmenter les impôts et de ne pas faire d'emprunt pour la quatrième année consécutive, c'est aussi diminuer la dette et participer à l'effort national sur l'endettement public. Nous réalisons cela malgré les fortes diminutions des dotations d'état 2014 (ainsi que celles à venir dans les trois prochaines années), tout en assumant le coût des nouveaux rythmes scolaires.

Notre commune continue ses projets avec l'inauguration de la mairie, la création de l'espace Léon Pimond l'acquisition du site de l'ancienne parqueterie Fraysse pour créer des espaces afin d'accueillir des artisans, la création d'une halle marchande... Tout ceci est permis grâce à notre capacité à obtenir des subventions et à dégager des excédents de fonctionnement conséquents pour tout autofinancer depuis 4 ans.

Ce journal est le strict reflet de la vie communale, sa maquette et son graphisme sera désormais notre nouvelle identité visuelle.

Je vous souhaite avec le conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pascal Coste  
Conseiller Général  
Maire

# L'Espace Léon Pimond

La maison du 18<sup>e</sup> siècle plus connue des anciens comme l'ancienne caserne de gendarmerie et reçue en donation en 2007 par la commune de la part de l'abbé Pimond est en pleine restructuration. Un bâtiment moderne, aluminium et verre, rehaussé de murs en pierres du Pays vient de lui être adjoint, venant agrandir ce qui va être la « Maison du Cabas », associant ateliers du Cabas et centre d'interprétation muséographique.

En fait, pour en refaire l'histoire, les travaux se succèdent depuis 2009.

• **En 2009, a été restaurée la salle 02** (voir plan) qui constitue les ateliers où nos cabatiers et cabatières font la tresse et confectionnent les cabas. Les travaux avaient été financés par la Mairie et le Conseil général.

• **2013, réfection de la salle 05** : Il s'agit de 2 pièces et les anciennes écuries, réunies en un seul espace de 75 m<sup>2</sup> qui abritera le Centre d'interprétation muséographique du Cabas. Les stalles et mangeoires des écuries ont été conservées de même que la « calade » constitutive d'une partie du sol. La restauration a été menée à bien par la Sté SOCOBA, avec un financement de l'Europe, dans le cadre du Feader et de la Commune en autofinancement.

• **La salle 03 a été restaurée également en 2013**, destinée à la partie privée des cabatiers et d'espace de stockage. La restauration a été prise en charge sur les fonds propres de l'association « le Cabas de Beynat ».

• Enfin, depuis l'été 2014, un **nouveau bâtiment moderne** (dit « accueil et salle d'expo » sur le plan) vient agrandir sur la droite la maison existante, prenant appui sur le pignon est, et rejoignant la rue du 19 mars 1962. Cette salle d'environ 70 m<sup>2</sup> sera l'entrée du musée, permettra le visionnage de vidéos et films sur le cabas, mais sera aussi une salle polyvalente pour la mairie, qui pourrait servir

par exemple de salle d'exposition. Le financement a été assuré par la commune en autofinancement et l'Europe là aussi. **Les financements auront permis de restaurer également la salle 04.**

Pour en terminer, rappelons que le **centre d'interprétation muséographique qui sera officiellement inauguré en avril 2015** bénéficie d'un soutien financier de l'Europe (Feader), le Conseil général, la Région Limousin, la Chambre de Commerce et d'industrie de la Corrèze, du Ministère de la Culture (sur la réserve parlementaire de F. Hollande, alors député), mais aussi de financements privés (Crédit agricole Centre France, Tintamar, SAUR et le soutien de la MAIF et de « Baffet matériaux ».

**L'abbé Léon Pimond : un homme de cœur, un humaniste, une personnalité emblématique.**

Quand le 6 février 2007, Léon Pimond, enfant de Beynat « passa à l'acte » et **fit don à la Commune de Beynat de cette belle et vaste demeure du 18<sup>e</sup> siècle**, qui abrita de 1855 à 1935 la gendarmerie de Beynat, il le fit « *joyeux d'avoir transmis son bien pour le bien de la communauté* » et « *fier d'apporter à nouveau sa contribution* ». Evoquant, dans une « Rencontre avec... », dans la Clé des Champs N° 10 d'Octobre 2008, la transformation de Beynat de ces années-là, il ajoutait :

« *chaque fois que des gens ouverts et volontaires se sont rassemblés, de tous âges, de tous horizons, que des hommes de bonne volonté ont cru en l'avenir, y ont mis tout leur cœur, on a soulevé des montagnes* » !

**Originaire de Beynat qui le fera citoyen d'honneur en 2008, prêtre, enseignant, il aura consacré sa vie aux autres.**

Il est né à Beynat le 29 août 1923. Après des études à l'école Bossuet à Brive, il entre en 1942 au grand séminaire de Tulle puis au séminaire universitaire de Toulouse, où il obtient une licence de théologie.

Ordonné prêtre en l'église de Beynat le 28 décembre 1952, il obtient une licence de mathématiques et de physique à la faculté des sciences de Toulouse et enseignera à l'école Bossuet de 1954 à 1971. Pour raisons de santé, il fut contraint d'arrêter l'enseignement et sera nommé Curé de Vieille-Toulouse dans la banlieue toulousaine où il eût la charge de plusieurs paroisses. Il nous a quittés dans sa 88<sup>e</sup> année, le 24 août 2011. C'est à Vieille-Toulouse qu'il a choisi de reposer, dans le vieux cimetière au pied de son église et de son presbytère, au milieu de ses amis paroissiens.

Léon Pimond, l'abbé, le prêtre, Léon l'ami, le Pim's pour ses élèves, mena une vie riche et pleine, en restant toujours un électron libre, en perpétuel mouvement.

• **Intrépide**, il fut à 19 ans l'émissaire



saire d'Edmond Michelet qui lui confia une mission secrète en l'envoyant à Marseille en 1943, auprès d'Henri Frenay, chef du mouvement de Résistance intérieure « Combat ».

• **Insoumis et révolté**, il déserta la même année le Chantier de la Jeunesse du « Maréchal » (il avait été incorporé à Mauriac) et sera réfractaire au Service du Travail Obligatoire en Allemagne, amené à se cacher autour de Beynat pour s'y soustraire.

• **Prêtre atypique**, il restera un homme de dialogue et de tolérance, respectueux des autres et de la laïcité.

• **Esprit brillant et cultivé**, il mènera une vie toute simple, au milieu de gens simples, loin d'une hiérarchie dont il se méfiait.

• **S'intéressant bien sûr aux âmes** de par son ministère, ce fut aussi un curé « bricoleur » : il était connu pour réparer l'électricité et l'électronique, et n'avait pas son pareil pour, en horlogerie, « remettre les pendules à l'heure » !

• **Professeur de mathématiques**, il n'eût pourtant de cesse de répéter, jovial et rieur, de sa voix haut perchée qu'« *il n'y a pas de problèmes !* », tant il avait foi en Dieu, sûrement, mais en la vie, en l'homme, lui donnant toujours la force de « positiver » et de faire confiance.

• **Scientifique rigoureux**, il n'en avait pas moins parfois l'esprit brouillon, tant il avait d'idées en tête, ce qui pouvait l'amener à passer... « du coq à l'âme ! »,

• Epousant son temps avec gourmandise, il avait des passions : les voitures qu'il aimait bien « bidouiller », n'hésitant pas à mettre les mains dans le cambouis, la photographie et il restera un témoin de son temps pour les clichés qu'il développait lui-même et qu'il a transmis, l'informatique qu'il sut maîtriser avant tout le monde.

• Parallèlement, il gardera tout au long de sa vie des liens filiaux et privilégiés avec Beynat, la Commune

qui l'a vu naître et qui berça son enfance et son adolescence. Son père, Guillaume, qu'il ne connut pas, décédé alors qu'il n'avait pas 2 mois, dirigeait une des premières entreprises du célèbre « cabas de Beynat ». Quant à lui, il fut un actif et efficace président de l'équipe de foot, l'AS Beynat, dans les années 1965-1969 et s'investit de longues années dans le cadre du foyer culturel laïque de Beynat, où, entre autres, il occupa les fonctions de régisseur dans la troupe de théâtre des années 1960.

Pour toutes ces raisons, il fut élevé en octobre 2008 au rang de citoyen d'honneur de la Commune de Beynat. Et il n'est que justice que le Conseil municipal de Beynat attribue unanimement à l'ensemble des bâtiments, cour et jardin y attenants et qui vont abriter – entre autres – la « Maison du Cabas », ateliers et Centre d'interprétation muséographique, le nom de : « **Espace Léon Pimond** ».



### La mairie rénovée inaugurée en janvier

A l'occasion de la cérémonie des vœux s'est déroulée l'inauguration et la visite de la « nouvelle » mairie qui après huit mois de travaux de rénovation a fait peau neuve. Ces changements s'observent dès l'extérieur avec une façade revisitée par de nouvelles ouvertures, un espace enherbé et un sas d'entrée vitré qui permet d'accéder au nouveau hall d'accueil. A gauche de ce sas, a été érigée une création artistique reprenant le blason de la commune réalisée par un trio d'artistes locaux (Lauriel, Cébé et Romarin). A l'intérieur, le secrétariat a été repensé et est désormais directement ouvert au public. L'escalier gardé en état a été mis en avant avec des cloisons abattues et un cube central abrite désormais sanitaires et rangements. Un bureau des élus a été implanté à l'arrière de l'accueil. La salle de mariage a quant à elle été complètement transformée. S'y côtoient des matériaux nobles (bois, pierre apparentes), un parquet d'origine relooké, mais aussi du contemporain avec des éclairages design, un plafond tendu et une partie du cube central précédemment cité. A l'étage également quelques travaux (essentiellement de la peinture ainsi que le remplacement des ouvertures). Le personnel administratif a pu ainsi réintégrer son lieu de travail et la population de bénéficier par la même occasion d'un hôtel de ville plus esthétique, plus moderne, plus fonctionnel et accueillant.



Zoom sur  
les travaux  
2014

### Foyer rural

En 2001, nos premiers travaux ont concerné la rénovation intérieure de notre foyer. Quelques 13 ans plus tard et après la fin des travaux de rénovation de notre mairie, il vient de subir un ravalement de façade bien mérité. Outre la peinture extérieure accordée aux couleurs de notre mairie, son hall d'entrée nous offre maintenant un rouge flamboyant. Quelques rénovations intérieures sont déjà prévues pour 2015, restauration de certains soubassements, travaux de peinture et changements de rideaux. Dans un même élan, nous avons souhaité matérialiser la façade du Centre de loisirs, offrant désormais aux enfants un joli camaïeu de vert.

### Travaux de voirie 2014

En 2014, des travaux de voirie ont été réalisés aux endroits suivants : rue du 19 mars 1962, rue des Vignes, voie communale de La Faurie/Montredon, chemin du Tanaret, chemin d'Auzoir, voie communale du Moulin de l'Armand et voie communale du Moulin du Faure. Par ailleurs, il a été procédé à l'assainissement pluvial de la bordure de la RD 169, à la modification de l'îlot de Bancharrel (Garage Bouny), à l'aménagement du parking à Groschamp et à l'aménagement de la plate-forme de l'ancienne scierie dans le bourg. Coût total des travaux : 183 287, 40 €.



### Stade de foot

Dans les autres petits travaux d'entretien, la grille d'entrée du stade de foot a retrouvé ses couleurs d'origines, couleurs toujours à l'honneur et surtout bien représentées sur le maillot de nos joueurs.

### Cimetière

2015 verra la reprise des travaux 2014 de notre nouveau cimetière. Clôture, portails vont bientôt y prendre place. Reprise également de l'étude de la deuxième tranche qui portera sur la création et la mise en place de l'espace cinéraire et la continuité de la chaussée afin de relier l'ancien et le nouveau cimetière. Dans un même temps nous entamerons une réflexion et une étude sur la rénovation de l'actuel cimetière.

### Signalétique des commerces dans le bourg

En 2014, il a été procédé à une réactualisation de la signalétique du bourg. Celle-ci se traduit par le déplacement/et ou le rajout de lattes indiquant la direction des commerces (anciens et nouveaux).



Vie des commerces  
et des artisans

Dans le bourg de Beynat, sur l'année 2014, voilà ce que nous pouvons retenir :

### Un nouveau garage

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, un nouveau garage Renault a ouvert ses portes au niveau du rond-point de Bancharrel. Après de longs mois de travaux, une plate-forme de 3500 m<sup>2</sup> à flanc de coteau accueille donc aujourd'hui cette construction neuve dont les propriétaires sont Hervé et Roland Bouny, qui possédaient déjà deux garages à Jugeal-Nazareth et à Meyssac. Après avoir racheté le fond de commerce de l'établissement Boutouyrie et après avoir constitué une équipe composée de deux mécaniciens (dont Philippe Laborie ex-employé de Joël) d'un apprenti et d'une secrétaire. Bouny « père et fils » souhaite tirer profit de leur localisation idéale à l'entrée du village. Ce nouveau garage qui comprend un atelier, un hall d'exposition et des bureaux, est exclusivement tourné vers la mécanique automobile (entretien et réparation toutes marques), la carrosserie et la vente de véhicules neufs et d'occasions.



Le développement  
économique

### Projet d'aménagement d'un bâtiment destiné à l'accueil d'entreprises artisanales ou commerciales sur la commune de Beynat

La Commune vient de faire l'acquisition de l'ancienne parqueterie de Beynat, bâtiment idéalement situé à la sortie du bourg en bordure de la RD 921 (direction Etang de Miel / Argentat). Des entrepreneurs locaux ayant manifesté leurs intentions de se développer sur la commune de Beynat, la collectivité a donc décidé de lancer un programme de création dans ce local d'espaces adaptés pour installer des activités artisanales, voire commerciales.

Pour mettre en route ce projet, la société TERRITOIRES 19 a réalisé à l'automne 2014 une étude de faisabilité technique et financière sur l'aménagement de ce bâtiment. Elle a travaillé en collaboration avec le cabinet d'architectes CLARY de Brive. A ce jour, cinq artisans ou commerçants locaux se sont montrés intéressés par une installation sur ce site.

Les premiers aménagements vont être réalisés en fonction des besoins présentés par ces premiers locataires.

Ces travaux de cloisonnements, de mise aux normes sécurité et réseaux divers et de création d'espaces communs sanitaires débiteront dans le courant du premier semestre 2015. Ce local s'étendant sur une surface totale de 1 400 m<sup>2</sup>, d'autres entrepreneurs peuvent venir se greffer à ce projet.

Dans ce cadre, toute personne intéressée par le développement d'une activité économique sur ce site doit prendre contact avec la municipalité de Beynat. Ce projet sera mené sur le modèle des pépinières - hôtels d'entreprises, en prônant une mutualisation de locaux et également de compétences sur un même site. Etant entendu que ce modèle se veut adapté aux besoins des entreprises, la municipalité souhaite que les locataires aient dans leur bail respectif la possibilité d'accéder à la propriété au terme de celui-ci.

L'objectif est à ce jour d'accueillir les premiers locataires à l'été 2015.



### Création et transferts d'activités

Odile Eymat s'est installée rue de la mairie avec son enseigne « L'Atout vapeur » (pressing, repassage, couture). Bénédict Calonne a elle aussi créé un commerce de petite mercerie avant de mettre fin à son activité à l'automne.

Magalie Labouchet a délocalisé son salon de coiffure (autrefois rue de l'église) et est venue s'installer Place du marché dans un local plus grand et plus fonctionnel. Régis Blanchard et son activité de motoculture, s'est installé quant à lui route de Brive, à côté de Carrefour.

### Une association des commerçants et artisans dynamique et active.

Si chaque association participe à sa manière à l'animation de notre village, les commerçants et artisans de Beynat sont aussi partie prenante dans la dynamisation du bourg. De la fête du 1<sup>er</sup> mai où fleurs et volailles se côtoient en toute sérénité, en passant par la fête de la musique qui donne à chacun l'occasion d'exprimer ses talents et la magie de Noël qui fait briller les yeux des enfants, les commerçants sont sur tous les fronts. Toutes ces manifestations organisées par l'association ont, cette année encore remporté un franc succès et amené beaucoup de monde dans notre cœur de village.

3 projets  
sélectionnés

## La halle marchande

La halle marchande couverte est un projet porté par la municipalité et qui s'inscrit pleinement dans la continuité de la rénovation du bourg de Beynat débuté il y a maintenant 13 ans. Cette halle répond à la volonté de renouer avec le temps des foires passées, de servir les besoins nouveaux et de structurer le centre-bourg.

Lors des élections de mars dernier, nous avons promis de construire au cours du mandat, une halle marché couverte. Ce nouvel espace permettra de pérenniser le marché hebdomadaire dans le bourg, d'accueillir des foires, d'installer durablement la buvette pour les différentes manifestations et de structurer les places du centre-bourg. Pour ce faire, la déconstruction de l'ancien centre de secours, avec sa toiture amiantée, est nécessaire.

Ainsi, une troisième place est créée devant la maison de retraite. Cette place d'une surface similaire à la « Place du Souvenir » doit servir de base pour notre projet. Nous avons lancé un concours d'architecture en juillet dernier. **Trois architectes ont été sélectionnés pour présenter un projet de Halle Marché.**

Ces projets ont été présentés à la commission « Bâtiment et Travaux » le samedi 4 octobre. Nous avons en séance formulé nos remarques et les équipes d'architectes ont remis leur projet définitif le 24 octobre.

Suite à cela, une réunion publique a été organisée le 28 novembre pour présenter, à vous, les Beynatois, les projets sélectionnés. **Les projets sont actuellement exposés jusqu'à la fin janvier 2015** à la mairie. Un cahier d'expression est à votre disposition pour que vous puissiez nous faire part de vos remarques et de vos commentaires sur les projets.

**Le lauréat sera choisi courant du premier trimestre 2015** par l'ensemble de l'équipe municipale. Les projets sélectionnés sont exposés succinctement sur les pages ci-contre.



**LA MARCHÉ A L'OMBRE**  
- CREATION D'UNE HALLE DE MARCHÉ -  
Mairie de Beynat - Octobre 2014

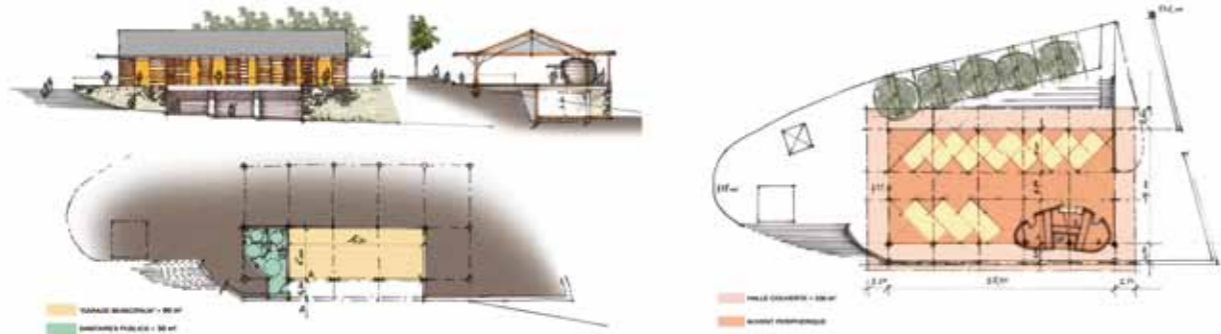
Équipe Architecture / Urbanisme : Atelier RK - Acide Architectures - NL Paysage  
Bureaux d'études : Le Phonographe (acoustique) - Synergie (fluides et climatique)  
Eugee (développement durable) - Betec (structure)



Projet de l'atelier RK

Projet DPA

Premières réflexions .... premières intentions, le scénario 1



Les locaux de stockage se logent sous la Halle couverte implantée "Place du Souvenir" pour libérer l'espace du parvis devant la maison de retraite.

ELEVATION DE LA HALLE, LOCAUX DE STOCKAGE ET SANITAIRES EN SOUS SOL ECH : 1/200 A PLAN DE LA HALLE ET LOCAUX COMMERCIAUX ECH : 1/200



Un auvent amovible accompagne le mur de soutènement dégagé par la démolition de l'ancien centre de secours... En place pour les foires et les marchés de pays, il est démonté et remis le reste du temps ; il libère totalement l'espace et permet ainsi le maintien de l'actuelle bibliothèque.

L'espace public restructuré à terme... les trois phases du scénario 2



Le fractionnement de la couverture limite la hauteur totale et l'impact visuel de la Halle. Cette configuration architecturale évite de reproduire le volume "massif" de l'ancien centre de secours démolli. La frise des 6 pans de toit proposée s'inscrit dans la continuité et dans le gabari des toitures du centre bourg.

CROQUIS D'INTENTION POUR LA HALLE COUVERTE A PLAN ET ELEVATION DE LA HALLE AVEC LOCAL COMMERCIAL POLYVALENT ECH : 1/200



Dans la continuité architecturale de la Halle couverte, la frise des locaux de stockage guide jusqu'au parvis de la Maison de Retraite.

CROQUIS D'INTENTION POUR LES LOCAUX DE STOCKAGE B PLAN DES LOCAUX DE STOCKAGE, SANITAIRES PUBLICS ET LOCAUX TECHNIQUES ECH : 1/200



Pour un budget quasi équivalent à celui de la rénovation du scénario 1, sous réserve d'un échange foncier préliminaire avec le propriétaire riverain, la commune de Beynat pourrait disposer d'une bibliothèque spacieuse et fonctionnelle, en lieu et quasi place de l'actuelle, transférée au terme de l'opération pour libérer l'espace du parvis des services publics. Au RDC, un espace commercial s'ouvre sur la place du Champ de Foire.

CROQUIS D'INTENTION POUR UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE OU LOCAUX ASSOCIATIFS C PLAN INDICATIF DES LOCAUX CREE EN REZ DE PLACE HAUTE ECH : 1/200



Projet Clary



LA HALLE DE LA CHATAIGNERAIE DE BEYNAT



# Exercice 2013 : investissements auto-financés !

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

L'arrêté du budget 2013 fait apparaître un **excédent de fonctionnement de 371 580 €** qui vient s'ajouter à l'**excédent antérieur reporté et non utilisé de 443 462 €**.

La gestion 2013 a été plus que jamais rigoureuse puisque les **dépenses ont été inférieures de 41 %** par rapport aux estimations du Budget Primitif.

Comme chaque année depuis 2011, les investissements effectués sur l'exercice 2013 ont été entièrement auto-financés.



# Le Budget Primitif 2014

Ce nouveau budget prend en compte les **excédents de 815 042 €** comme nous venons de l'expliquer.

Il a été établi avec la même rigueur que les années précédentes et dans un contexte particulièrement contraint alors que les **dotations de l'état étaient en baisse de plus de 8 % par rapport à 2013 !**

Néanmoins, le taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et du non bâti et de la contribution foncière des entreprises n'a pas été augmenté en 2014 comme nous nous y étions engagés.

**480 803 € d'investissements nouveaux** ont été programmés et ils seront, cette année encore, entièrement autofinancés.

## EN 2014, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 474 858€</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 647 043€</b>
<b>SOIT UN TOTAL DE</b>	<b>3 121 901€</b>

**BUDGET PRIMITIF 2013**  
Total recettes de fonctionnement **1 752 224€**  
Dont excédent reporté ► **443 462€**

Total dépenses de fonctionnement  
**1 752 224€**

### RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT À REPORTER

Résultat de l'exercice 2013	Résultat antérieur
371 580€	443 462€

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013**  
Total recettes de fonctionnement **1 837 213€**

Total dépenses de fonctionnement  
**1 022 171€**

### RÉSULTATS FINANCIERS 2013

Recettes **1 837 213€**

Dépenses **1 022 171€**

Excédent de fonctionnement  
**815 042€**

Le total est reporté au Budget Primitif 2014 comme suit

**BUDGET PRIMITIF 2014**  
Total recettes de fonctionnement **1 474 858€**  
Dont excédent reporté ► **196 741€**

Total dépenses de fonctionnement  
**1 474 858€**

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>FINANCEMENT DES MESURES D'INVESTISSEMENT</b>
<b>196 741€</b>	<b>618 301€</b>

### TAUX COMMUNAL DES 4 TAXES

Taxe d'habitation	16.61%
Taxe foncière (bâti)	22.15%
Taxe foncière (non bâti)	104.85%
Contribution foncière des entreprises	25.60%

### SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

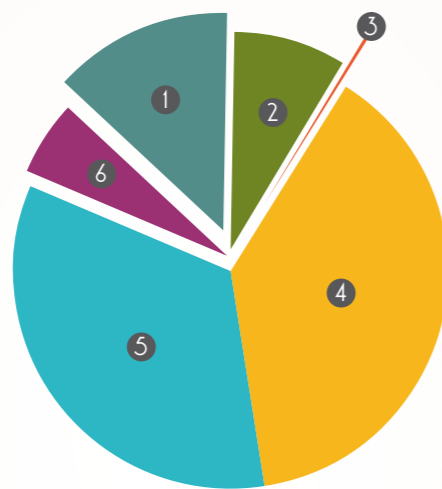
Aux associations	<b>19 663€</b>
A la caisse des écoles	<b>7 806€</b>
A l'association des parents d'élèves du groupe scolaire	<b>1 399€</b>
A la coopérative scolaire	<b>2 100€</b>
A la SPA	<b>1 386€</b>
Aux JMF	<b>1 200€</b>
A Place à l'Art	<b>1 050€</b>
Aux Marchés de Producteurs de Pays	<b>1 000€</b>
A Ciné Plus	<b>987€</b>





## Le Budget Primitif 2014 en fonctionnement

- 1 Excédent de fonctionnement 2013 reporté ..... 196 741€
- 2 Produits des services et du domaine ..... 126 450€
- 3 Autres produits ..... 3 013€
- 4 Impôts et taxes ..... 568 295€
- 5 Dotations et subventions ..... 502 074€
- 6 Revenus des immeubles ..... 78 285€

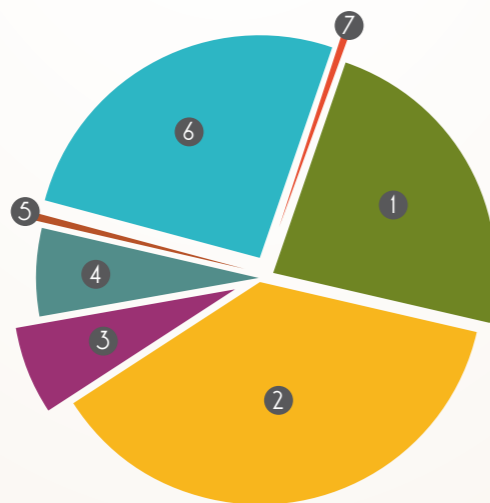


### RECETTES

- 1 Part de résultat 2013 reporté
- 2 Produits des services et du domaine : électricité produite, ventes diverses, services à communes voisines, repas cantine, taxe ordures ménagères...
- 3 Autres produits : remboursement maladie
- 4 Impôts et taxes (taux communaux inchangés)
- 5 Dotations et subventions
- 6 Revenus des immeubles

Les recettes 2014 : 1 474 858€

- 1 Charges à caractère général ..... 343 932€
- 2 Charges de personnel ..... 545 540€
- 3 Autres charges de gestion courante ..... 94 224€
- 4 Charges financières ..... 92 870€
- 5 Charges exceptionnelles ..... 7 945€
- 6 Virement à la section d'investissement ..... 383 430€
- 7 Amortissements ..... 6 917€



### DÉPENSES

- 1 Charges générales : Téléphone, eau, chauffage, carburant, entretien de la voirie, fournitures diverses, fleurissement...
- 2 Charges de personnel : salaires et cotisations sur salaires
- 3 Autres charges : Subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus...
- 4 Charges financières : Intérêts des emprunts
- 5 Charges exceptionnelles
- 6 Virement à la section d'investissement
- 7 Amortissements

Les dépenses 2014 : 1 474 858€

## Le Budget Primitif 2014 en investissement

En équilibre à 1 647 043 €

Les principaux investissements programmés cette année concernent les programmes de voiries et de signalétique (140 000 €), l'éclairage public (72 000 €), le Musée du Cabas (48 900 €), l'aménagement de 2 terrains de tennis (35 000 €), l'extension du cimetière (33 400 €) et les études préalables à l'aménagement de la future halle et de la nouvelle salle multi activités (15 000 €).

A cela s'ajoutent 39 100 € de travaux dans les divers bâtiments communaux, 25 000 € d'acquisition de matériel pour les services techniques, d'entretien et administratifs de la commune...

Comme chaque année depuis 2011, ces investissements sont entièrement autofinancés et n'augmenteront donc pas l'endettement de notre commune.

### DÉPENSES

Echéances d'emprunts	129 731 €
Restes à réaliser	279 363 €
Solde d'exécution reporté	579 946 €
Opérations patrimoniales	177 200 €
Dépenses d'équipement	480 803 €

**TOTAL 1 647 043 €**

### RECETTES

Subventions d'investissement	15 000 €
Emprunts	31 454 €
FCTVA	136 958 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	618 301 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 500 €
Autres immobilisations financières	1 122 €
Produits des cessions d'immobilisations	32 838 €

**Total recettes réelles 837 173 €**

Virement de la section de fonctionnement 383 430 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections 6 917 €

Opérations patrimoniales 177 200 €

**Total recettes d'ordre 567 547 €**

Reste à réaliser 242 323 €

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 647 043 €**

### DES INVESTISSEMENTS EN COURS DE RÉALISATION OU TERMINÉS POUR LESQUELS LES DÉPENSES DÉJÀ RÉALISÉES SONT DE :

Voirie et signalétique	183 287.40 €
Eclairage public	2 587.78 €
Musée du Cabas	236 730.17 €
Terrains de tennis	30 087.60 €
Extension du cimetière	3 544.97 €
Travaux bâtiments Communaux (incluant fin de travaux programmés antérieurement)	105 770.38 €
Matériel et mobilier	8 478.97 €
Acquisitions foncières (programme 2013)	31 113.16 €







Comme tous les ans depuis 1945, Beynat commémore dans la dignité et la ferveur le drame du Perrier, où ont trouvé la mort 5 jeunes résistants le 31 juillet 1944, à quelques jours de la libération de Brive puis de la Corrèze toute entière.

Le 70<sup>e</sup> anniversaire célébré le dimanche 27 juillet 2014 a revêtu cette année un caractère exceptionnel et émouvant, avec la présence des familles des victimes ainsi que celle du « miraculé », André Denis qui avait tenu à faire le déplacement depuis les Côtes-d'Armor :

- Franck Chancellé, le fils de René Chancellé
- M<sup>me</sup> Marguerite Corneloup et M<sup>r</sup> Raymond Haller, sœur et frère de Bernard Haller représentaient également le condisciple à l'école d'instituteurs de Solignac et le copain d'infortune René Bouvy
- Georges Faure, neveu de Georges Charageat
- M<sup>r</sup> Pierre-Louis Puygrenier, maire de Ségur-le-château, au nom de ses administrés représentait Pierre Laumond, dont la famille semble aujourd'hui disparue.

Enfin, la présence du « Caporal-chef » André Denis, 90 ans, a apporté une touche d'émotion supplémentaire par ses souvenirs précis et émouvants, sa sensibilité « à fleur de peau », et ses interventions humanistes, lucides, touchantes et précises

Pour l'occasion, une Exposition a été présentée au public Beynatois, relatant le contexte historique, le déroulement des faits, ainsi qu'une biographie avec photo du rescapé et des 5 victimes.

## 29 juillet 1944 : le drame du Perrier de Beynat

### Le printemps 1944 fut d'une extrême violence en Limousin.

Les Corrèziens sont sous le choc des exactions de la Division Brehmer venus en Corrèze en avril 44 terroriser « les terroristes » et la population civile. Beynat en fit la cruelle expérience le 2 avril 1944, jour des Rameaux, où cette Division rafla, pillà, brûla et déporta vers les camps nazis d'extermination.

Quelques semaines plus tard, c'est le tour de la Division SS « Das Reich » et son « effroyable trainée sanglante » : Tulle et ses 99 pendus le 9 juin, les atrocités d'Oradour-sur-Glane le 10 juin, sans oublier l'incendie du village des 4 routes d'Albussac (à 4 km du Perrier de Beynat) le 8 juin 1944.

Le Débarquement des troupes alliées en Normandie le 6 Juin 44, la situation désastreuse de l'armée allemande sur le front de l'Est mais aussi l'activité et la pugnacité du « Maquis » du Limousin commencent à faire douter l'armée d'occupation en Corrèze.

### La Résistance se renforce et se structure en Limousin.

Le « Maquis », grossi par les jeunes réfractaires au STO (service du travail obligatoire) est particulièrement actif sur l'ensemble de la Corrèze avec les FTP (Francs-tireurs et partisans français) d'obédience communiste, les plus nombreux et l'AS (Armée secrète) récemment restructurée sous l'impulsion de ses deux chefs René Vaujour (alias Hervé) et Marius Guédin (alias Georges).

La gigantesque opération de parachutage du 14 juillet 1944 à Moustoulat et les tonnes d'armes

et de matériels recueillis vont être pour la Résistance corrézienne d'un appui logistique déterminant et permettre aux « Maquis » de poursuivre le travail de sape entrepris.

C'est dans ce contexte que l'« Armée secrète », dont le poste de commandement est basé sur la commune de Chenaillet-Mascheix (avant de s'installer à Lanteuil), va progressivement se rapprocher de Brive-la-Gaillarde dans le cadre d'opérations devant aboutir à la libération de la ville.

Le 29 juillet, la 7<sup>e</sup> compagnie « As de pique » commandée par le capitaine Champtiaux fait mouvement depuis Moustoulat vers Beynat pour s'installer en campement au village du Perrier, à 2 km de Beynat.

Ce même 29 juillet, une compagnie motorisée du 95<sup>e</sup> régiment de sécurité allemande, « forte de 80 hommes, lourdement armée avec mitrailleuses et crapouillot sur roues » patrouille dans le secteur au sud de Cornil, et fait mouvement vers le Perrier, venant du Chastang. Les Allemands sont-ils attaqués à La Brande par des « Maquis » comme l'affirme un de ses habitants dans un rapport de gendarmerie avec blessés et morts ?

Toujours est-il que les maquisards, transportés par deux autocars arrivent vers 16 heures au carrefour du Perrier, le temps est beau, nos jeunes sont joyeux, chantent, et descendent des cars « la fleur au canon » !

Ordre est donné de décharger armes et matériels tandis qu'une patrouille de 4 hommes est envoyée en couverture pour sécuriser le campement. A peine a-t-elle parcouru 150 m qu'elle tombe sur les soldats allemands, postés en embuscade. René Chancellé est tué sur le coup. Georges Cha-

rageat et Pierre Laumond sont blessés et soignés par l'ennemi. Interrogés par un gradé, ils refusent de répondre et seront alors sauvagement assassinés.

Un homme de la patrouille, le caporal-chef André Denis, va miraculeusement sortir indemne de l'embuscade : il va faire le « mort » et va bientôt se retrouver, au milieu des fougères et « d'une forêt » de bottes allemandes. On lui arrache son fusil de dessous le corps, les rafales de mitraillettes sifflent à ses oreilles. Il restera près d'une heure dans cette position, une heure qui lui paraîtra une éternité.

À l'arrière, près des autocars dont un va brûler, le groupe des maquisards, non armés pour la plupart, se réfugie sur ordre dans la châtaigneraie voisine, évitant un massacre.

Seuls trois d'entre eux armés de fusils mitrailleurs et de « Sten » font face aux Allemands qui approchent des autocars : René Bouvy, Bernard Haller et Jean Klein, tous trois camarades de classe (école normale d'instituteurs repliée d'Alsace et de Lorraine à Solignac).

Jean Klein sera le seul survivant des trois et témoignera plus tard : pour leur malheur, alors qu'ils étaient à l'orée de la châtaigneraie, ils utilisèrent sans le savoir des balles traçantes, pour combat de nuit, qui les fit repérer.

Une heure plus tard, les Allemands repartirent après avoir pillé deux maisons alentour (maisons Jugie et Colly), récupéré leurs blessés et peut-être leurs morts et amené avec eux autocars, armes et matériels.

Ainsi tombèrent comme des braves Chancellé, Charageat, Laumond, Haller et Bouvy le 29 juillet 1944, sans avoir pu goûter aux joies de la libération.

### Le 15 août 1944, Brive est libérée.

Le 22 août 1944, c'est l'ensemble du département de la Corrèze qui est libéré.

Chers enfants du Maquis et de la Résistance,  
Conduits par le devoir dans nos murs assereis,  
Votre âme de héros, au cœur plein d'espérance,  
A su, des Allemands, libérer ce pays (bis)

Bien jeunes vous avez enduré la douleur,  
Connu les privations et le froid dans les bois,  
Pendant que des Français, sans cœur et sans honneur,  
Collaboraient joyeux, en dépit de la Loi (bis)

Vous n'aviez qu'un seul but, sauver, sauver la France,  
La sauver à tout prix, malgré tout le danger,  
Rien ne pouvait tromper votre jeune espérance,  
La foi en la victoire et en la liberté ! (bis)

Chers enfants du Maquis et de la Résistance,  
Tués sauvagement au Perrier de Beynat,  
Vous avez sacrifié votre jeune existence,  
Pour sauver le Pays de ce noble trépas ! (bis)

De la vie pour toujours vous avez disparu,  
En laissant à jamais vos parents éplorés  
Mais votre sacrifice ne sera pas perdu  
Signé de votre sang, restera vénéré ! (bis)

Chers enfants du Maquis et de la Résistance,  
Vers ce pieux monument, nous nous inclinons,  
Il sera le symbole des vrais soldats de France,  
De nos morts glorieux, au sublime renom ! (bis)

Nous autres les petits, tous les jeunes de France,  
Nous n'oublierons jamais tous nos braves Maquis,  
Nous saurons y penser, ô juste souvenance,  
Puisqu'ils sont morts pour nous et pour notre patrie,

Après avoir sauvé,  
La Paix, la Liberté !

Poème écrit par M<sup>me</sup> Lucie Issoulié  
Institutrice honoraire  
Adjointe au maire de Beynat

A l'occasion de la cérémonie solennelle du 27 juillet 1947 pour l'inauguration du monument du Perrier Ce poème devait être mis en musique !



### René Chancellé

René Chancellé est né à Geai en Charente-Maritime le 11 avril 1903.

Gendarme, il est mobilisé dans le 12<sup>e</sup> corps d'armée en 39 et est fait prisonnier en juin 40 dans les Vosges. Libéré en septembre 40, il est affecté à la brigade de Ribérac en Dordogne, qu'il avait déjà connue avant la guerre.

En juillet 1943, il est désigné comme instructeur à l'école préparatoire de gendarmerie de Brive-la-Gaillarde.

C'est là qu'il constitue avec un certain nombre de collègues un groupe de Résistance. Resté à son poste sur ordre des autorités de la Résistance jusqu'au débarquement allié, il rejoint dès le 7 juin 44 les Maquis de Basse-Corrèze, avec le grade d'adjudant-chef. « *Toujours volontaire pour les missions délicates* », il s'opposera à la tête de ses hommes aux éléments de la division SS Das Reich.

Le 29 juillet 1944, arrivé au Perrier de Beynat, il demande à faire partie de la patrouille qui doit sécuriser le cantonnement de la compagnie AS de pique dans le village. A la tête de la patrouille, il tombe dans l'embuscade tendue par les Allemands, terrassé sur le champ.

Il avait 37 ans, il laissait une veuve et un fils de 13 ans.

Il a été cité à l'ordre de la Brigade à titre posthume avec attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Il est inhumé dans sa ville natale de Geai en Charente-Maritime.



### Georges Charageat

Né le 5 juin 1926 à St-Hilaire-Taurieux sur le canton d'Argentat, son père était maire de la commune et sa mère institutrice.

Après des études primaires à St-Hilaire-Taurieux et quelques années au lycée de Tulle, il entra en 3<sup>e</sup> au Collège technique de Brive pour y préparer l'examen d'admission à l'école de travaux publics.

Dès cette période, il s'engage dans des actions de Résistance, suivant l'exemple de son père et de sa sœur. Traqué à Brive par la Milice, il doit rentrer à St-Hilaire-Taurieux où il suit des cours par correspondance.

Mais dès le 7 juin 44, il s'engage dans la Résistance armée, en rejoignant la compagnie « AS de pique ». Sympathique et franc, énergique et décidé, il jouissait de l'estime de ses camarades.

Le 29 juillet 44, il est de la patrouille qui sécurise le campement de sa compagnie au Perrier. Il sera abattu par la colonne allemande, postée en embuscade. Blessé, comme son frère d'armes Pierre Laumond, il recevra des soins des Allemands. Interrogé un peu plus tard par un gradé, il refusa de répondre et fut cruellement assassiné d'une balle dans la tête. Il venait d'avoir 19 ans.

Cité à l'ordre de l'armée à titre posthume, il est titulaire de la croix du combattant volontaire de la Résistance.

Il repose dans le cimetière de sa commune natale de St-Hilaire-Taurieux.



### Pierre Laumond (1924- 1944)

Il est né à Paris le 21 avril 1924 dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, d'une famille corrézienne. En 1944, son père tenait le bar Gambetta à Brive-la-Gaillarde. « *D'un caractère franc, ouvert et cordial* », il était un sportif accompli, pratiquait le football et en 1943 il devenait champion de la Corrèze junior cycliste.

Parallèlement, il menait de bonnes études et était étudiant en droit, quand, à l'heure du STO, il entra dans le Maquis de la basse-Corrèze, en rejoignant les rangs de l'AS, bataillon « AS de pique ».

La journée du 29 juillet 44 le mit face à son destin, quand, au Perrier, il se retrouva avec sa patrouille nez à nez avec les Allemands placés en embuscade.

Blessé, il eut à subir le même sort que son compagnon d'infortune, Georges Charageat : soigné dans un premier temps par les troupes ennemies, un gradé ennemi l'interrogea et devant son refus obstiné de répondre, il fut lâchement assassiné d'un coup de revolver.

La croix de combattant volontaire de la Résistance lui fut attribuée à titre posthume.

Une rue porte son nom à Brive-la-Gaillarde.

Il est inhumé dans le cimetière de Ségur-le-château, dans le caveau familial.



### Bernard Haller

Il est né le 11 avril 1925 à Fulleren dans le Haut-Rhin, de parents enseignants. Il est l'aîné d'une fratrie de 6 enfants, dont il n'a pas connu le dernier, né en 1943.

Lorsque le 2<sup>e</sup> conflit mondial éclate, en septembre 1939, il entre en classe préparatoire de l'école normale à Colmar pour devenir instituteur.

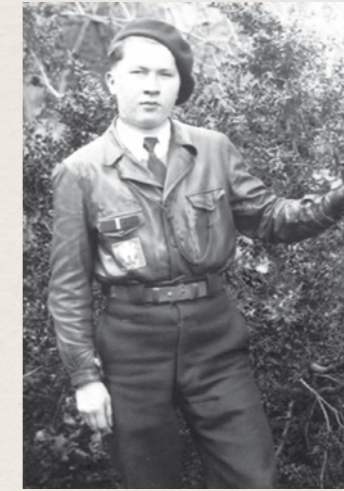
Le repli des écoles normales d'Alsace et de Moselle en Dordogne, Poitou et Haute-Vienne, fait qu'à 14 ans, il se retrouve à Solignac en Haute-Vienne, dans la vaste abbaye de la cité, où se retrouvent tous les élèves de l'École Normale d'Obernai et quelques élèves de l'École normale de Metz, dont son camarade d'infortune, René Bouvy.

En 1944, Bernard Haller a 19 ans et comme beaucoup de ses amis normaux de Solignac, il entre dans la Résistance.

Il se retrouve en juin 44 avec l'Armée secrète (AS) de Basse-Corrèze. De l'aveu d'un de ses proches : « *il sait où il va, ce qu'il veut... il entre dans la bagarre, est volontaire pour toutes les missions périlleuses, plusieurs fois cité au combat* ».

L'embuscade tragique du Perrier lui sera fatale.

Bernard Haller repose dans le caveau familial à Felling, dans le département du Haut-Rhin.



### René Bouvy

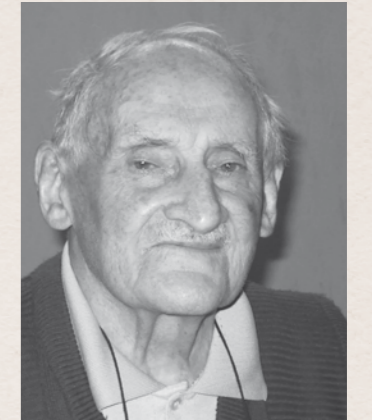
Il est né à Rosselange, en Moselle, le 26 avril 1923.

Sa jeunesse n'aura pas été facile : René a 6 ans quand ses parents divorcent, son père s'engage dans les brigades d'intervention antifranquiste en Espagne et trouve la mort en 1938 dans la bataille de l'Ebre. René sera pris en charge par sa tante paternelle, à Rosselange.

Elève de l'école normale d'instituteurs de Metz, il rejoint à la fin de 1939 l'abbaye de Solignac en Haute-Vienne où s'est repliée l'ensemble de l'école normale d'Obernai, ainsi que quelques élèves de celles de Metz et de Colmar.

Avec son camarade Haller, il va « lâcher » l'école pour s'engager, en 1944, dans les Maquis AS de Corrèze et se retrouve en juin et juillet 44 engagé dans les combats pour la libération de la Corrèze. Il sera fauché en pleine jeunesse au Perrier, après avoir combattu lui et Haller « comme des lions » (André Denis).

Inhumé provisoirement dans le cimetière de Beynat, il repose à Rosselange, sa commune natale de Moselle.



### André Denis

Né le 17 novembre 1924 à Plœuc-sur-Lié, André Denis devient très vite, dès 1940, acquis à la cause gaulliste. Sa haine de l'occupant allemand qu'il côtoie dans son village natal, son patriotisme et son souci de la justice le conduisent à résister en distribuant des tracts gaullistes et à fabriquer de fausses cartes d'identité. Arrêté par les Allemands puis relâché, il va passer en zone libre. Après maintes péripéties, il se retrouve à Brive, rencontre le capitaine Vaujour, militaire à Brive et qui deviendra le chef de l'Armée secrète (AS) de Corrèze. Celui-ci le fait rentrer dans l'armée française en mars 1942, il vient d'avoir 17 ans. Après l'occupation allemande de la zone libre en novembre 1942, il entre dans la Résistance et Vaujour le nomme caporal-chef. Il est affecté à la surveillance de personnalité de la collaboration et de la milice, ce qui le prédisposera plus tard au métier de détective privé.

Il sera affecté à plusieurs camps de l'AS, avant de se retrouver dans celui de Moustoulat, d'où il gagnera le Perrier en ce 29 juillet 44. Il sera le miraculé dont il est parlé précédemment.

70 ans plus tard, il parle avec une immense émotion de cette terrible aventure, dont il sortit indemne. Il en garde un souvenir incroyablement précis, gardant gravé de façon indélébile dans sa mémoire odeurs, visions et bruits de cette sanglante après-midi.

A la libération de la Corrèze, il continuera à servir la France et suivra Marius GUEDIN de la brigade de l'A.S. au régiment de marche Corrèze Limousin de la 1<sup>ère</sup> armée, puis au 9<sup>e</sup> zouave, qui lors de la capitulation allemande se trouvera en Autriche.

Exposition

## Hommage aux poilus beynatois, ou comment les faire revivre 100 ans plus tard



Joël Marchand



Michel Marcus

Du 11 au 22 novembre 2014, s'est tenue au foyer rural Pierre Demarty, une exposition en forme d'hommage aux poilus beynatois. Celle-ci a été réalisée dans le cadre des activités des « Amis de Beynat », avec le soutien actif de la Municipalité. Rencontre avec Joël Marchand et Michel Marcus qui en sont les grands artisans.

**Quelle a été la démarche qui a présidé à la réalisation de cette exposition ?**

**Michel Marcus** « la commémoration du centenaire programmé au plan national de la Grande Guerre justifiait que Beynat fasse son travail pour honorer ses 87 poilus inscrits sur le monument aux morts. Cent ans plus tard, c'est une façon de les faire revivre. « Le souvenir est une autre forme d'éternité ».

**Joël Marchand** « une expérience précédente très positive concernant mon grand-père, mort en 1914 et dont je ne savais rien, m'a convaincu de l'intérêt de ce genre de recherche et de la possibilité ainsi offerte de retrouver le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour la France, et j'ai souhaité ainsi me mettre au service de Beynat ».

**Avec qui et comment avez-vous fait cette recherche historique ?**

**Michel Marcus** « Avec Joël Marchand, mon ami le Général »

**Joël Marchand** « Avec Michel Marcus, mon ami... le généraliste ! »

**Quelles ont été vos sources ?**

**Michel Marcus et Joël Marchand** : L'état civil (mairie de Beynat et archives départementales en ligne), les registres matricules militaires et les recensements de population de 1906 et 1911 (archives départementales en ligne), sans oublier l'excellent site du Ministère de la Défense, « Mémoire des Hommes ». Joël a travaillé également avec les Archives nationales, les Archives militaires de Pau, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et l'Institut géographique national. Il ne faut pas oublier les familles qui ont joué un rôle déterminant et que nous ne saurions trop remercier. Elles nous ont permis de situer des poilus pour lesquels nous n'avions pas d'éléments et elles

nous ont confié documents, objets et photographies, essentiels pour le succès de cette exposition. Enfin le travail de recherche est une chose, la mise en scène et le graphisme d'une exposition en est une autre : nous ne saurions trop remercier ABna-Print avec Frédéric Paret et Yann Saar pour leur talent, leur intérêt pour le sujet et leur patience et Françoise Demarty pour ses conseils pratiques et judicieux de scénographie. Merci aussi à Christian Minos du club photo de Beynat pour son implication dans le travail des photographies.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?**

**Joël Marchand** « Le temps passé : cent ans ! Les documents perdus, détruits, abimés, les confusions de nom, ou les erreurs dans les documents officiels, le temps nécessaire pour les recherches.

**Michel Marcus** « C'est un travail qui a été long et parfois fastidieux mais passionnant. Comme me l'a dit un jour Joël, un travail de Bénédictin !

On peut bien sûr regretter de ne l'avoir pas fait avant, nous aurions ainsi retrouvé plus de familles, plus de photos et de documents, les souvenirs auraient été plus précis, nous aurions rencontré des témoins. D'un autre côté, les archives n'auraient pas été aussi accessibles qu'aujourd'hui, le ministère de la Défense a fait un gros travail en ce sens et la consultation sur Internet est un



plus, inestimable. »

**Quelles suites et quelles évolutions souhaitez-vous apporter à ce travail ?**

**Joël Marchand** « Compléter, préciser, améliorer le travail en cours tant pour la recherche des personnes (3 ou 4 poilus du Monument nous échappent encore, d'autres qui nous paraissent devoir y figurer n'y sont pas), que pour les circonstances de leur décès. D'année en année, nous souhaitons apporter à cette exposition une dimension pédagogique.

**Michel Marcus** « Faire évoluer l'exposition, l'enrichir d'année en année jusqu'en 2018, telle est notre ambition. Je suis parfaitement en accord avec Joël pour l'aspect pédagogique et à ce propos, si je pense que cette expo a été bien reçue par la population beynatoise, je suis heureux de voir que professeurs d'Histoire et de Français ainsi que les élèves du Collège ont visité et travaillé sur cette exposition. Le devoir de Mémoire ou plutôt le travail de Mémoire s'impose à tous et à la jeunesse en particulier. « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » (W. Churchill).



Dossier  
éoliennes

## Projet d'éoliennes sur les communes de Beynat, Palazinges et Le Chastang.

Solidaires et unanimes, les conseils municipaux de Beynat, Palazinges et Le Chastang, ont pris, lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014, **une motion de refus du projet éolien** qui était en cours. Ces communes ont été sollicitées dès 2010 par la société VSB Energies nouvelles, basée à Nîmes, pour étudier la faisabilité d'un parc éolien. Ce secteur avait été porté au schéma régional air énergie en zone potentiellement favorable, ce qui a justifié l'intérêt du développeur. **Le projet prévoyait l'installation de sept éoliennes** : trois sur Le Chastang, deux sur Beynat et deux sur Palazinges. Après les délibérations favorables de la communauté de communes du canton de Beynat, de chacune des communes la composant et de la commune du Chastang, il avait été décidé en 2011 de créer une zone de développement éolien (ZDE). Cette ZDE devait permettre aux élus d'avoir la main sur le projet et d'en définir les règles notamment sur les périmètres d'implantation, la hauteur des mats, le nombre d'éoliennes ainsi que la distance minimale des habitations. Cependant, le législateur a décidé de laisser aux seuls développeurs l'étude des projets, dessaisissant de fait les collectivités de leurs marges décisionnelles.

C'est pourquoi le conseil municipal, après étude approfondie de toutes les données à sa dis-

position a compris l'inquiétude des habitants de la commune et a décidé de ne pas donner suite aux réflexions engagées sur ce dossier, dans un souci affirmé du « bien vivre ensemble », par une motion adoptée le 1<sup>er</sup> septembre 2014, s'appuyant sur plusieurs points :

- Le fait que la société VSB Energies nouvelles n'a jamais voulu fournir l'intégralité des résultats de la campagne de mesure de vent effectuée de janvier 2011 à février 2012 se limitant simplement à préciser qu'elle était supérieure à la norme, mais aussi la distance minimum d'implantation des éoliennes par rapport aux habitations riveraines.
- Il a également souligné la vocation touristique du territoire, la présence des sites patrimoniaux du Puy de Pauliac, de Roche de Vic, des centres touristiques du Coiroux et de Miel.
- Et enfin les avis, les craintes et les ressentis partagés de la population par rapport à ce projet.

Cependant, les élus, garants de l'intérêt général, attirent l'attention de tous sur la nécessaire transition énergétique au travers de la modération énergétique, mais aussi de l'inéluctable évolution vers la production d'énergies renouvelables comme les éoliennes mais aussi les panneaux photovoltaïques.

## Pavillon bleu, Agenda 21, Zéro pesticide, actions en faveur de la biodiversité



### Le label Pavillon Bleu 2014

Depuis 2006, la commune se distingue par l'obtention du label « Pavillon Bleu ». Celui-ci est le symbole d'une **qualité environnement exemplaire, et d'une qualité excellente de ses eaux de baignade**. Pour 2014 le palmarès des communes lauréates a été dévoilé le 27 mai dernier à Vulcania, c'est donc à cette occasion que la commune de Beynat s'est vu **récompensée pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive**.

Parallèlement à la labellisation « Pavillon Bleu », la commune s'engage à mettre en place une véritable **politique d'éducation à l'environnement** en organisant chaque année pendant la saison estivale des actions de sensibilisation au Lac de Miel. Cette année, elles furent au nombre de cinq. Premier temps fort le mercredi 9 juillet avec une randonnée faune/flore animée par la Fédération des Associations Laïques de la Corrèze (FAL 19). Les mercredis 23 juillet et 20 août, le Centre Permanant d'Initiative à l'Environnement (CPIE) de la Corrèze proposa des **ateliers Créature** à destination des enfants. Ceux-ci consistent en la valorisation d'éléments ramassés dans la nature pour en fabriquer des objets. Très appréciées ces séances de récupération - créations existent à Beynat depuis 4 ans maintenant. Le mercredi 6 août, le CPIE proposa une **sortie nature** et pour finir, la Ligue de Protection des Oiseaux, organisa quant à elle une **sortie découverte de la faune ornithologique** du site du Lac de Miel le lundi 25 août.

### L'Agenda 21 « terre d'avenir »

La commune de Beynat va en 2015 engager le troisième volet de son Agenda 21. L'intérêt de la démarche pour notre collectivité c'est d'être **actrice de son propre développement, de réaliser des actions concrètes et adaptées, de préserver durablement** une qualité de vie pour les générations futures et de **bénéficier d'une démarche et d'outils adaptés** à toute la commune. Après le succès des deux Agendas 21 successifs, la commune veut encore plus agir dans le domaine du développement durable qui est le quotidien de notre gestion communale. L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle de notre commune. Il concilie trois volets : **le social, l'économie et l'environnement**. On peut dire « qu'il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (rapport Brundtland de 1987). C'est donc avec la lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources, l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale, la solidarité entre territoires et entre générations, le dynamisme de développement suivant des modes de production et de consommation responsables que le **troisième Agenda 21** de la commune de Beynat sera la concrétisation de l'ambition des élus en faveur du « **mieux vivre** » à Beynat.

### Zéro pesticide dans nos villes et villages

La commune de Beynat s'est engagée en 2010 sur le « Zéro pesticide ». Cette charte qui a pour but l'objectif de zéro pesticide sur la commune est en très bonne voie puisqu'**en 4 ans de suivi, la commune est passée de 20 à 2,5 litres de produits phytosanitaires par an**. Les surfaces qui sont encore traitées une seule fois par an par les produits sont le cimetière et les trottoirs. Les agents de la voirie ont un bon avis sur le changement de procédé pour que la commune passe à zéro pesticide d'ici 2018 par des actions moins agressives pour l'environnement tel que le désherbage mécanique, thermique, le paillage, les plantes couvre-sol, la lutte biologique, la fauche tardive etc. C'est dans ce contexte que le conseil municipal prévoit pour la semaine du développement durable **en avril 2015 une conférence sur le « Zéro pesticide »** sur notre commune pour expliquer l'importance de ne plus en utiliser pour désherber les mauvaises herbes ou celle « qui gêne l'être humain » !!

### Les actions en faveur de la biodiversité

Le conseil municipal pense qu'il faut mettre en avant, tout en continuant les efforts engagés par l'ancienne municipalité, des actions en faveur de la biodiversité sur notre commune. **Agissons ensemble pour protéger et améliorer la biodiversité de proximité**, valoriser les espaces urbains et le patrimoine local, sensibiliser et éduquer nos concitoyens (surtout les jeunes) à la biodiversité et faire comprendre l'importance de son respect, **impliquer et réunir nos concitoyens autour d'actions locales**. Comme par exemple à l'occasion du concours des « maisons fleuries », où sont désormais offerts aux deux premiers lauréats de chaque catégories un coffret « refuge pour oiseaux » LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), leur permettant ainsi de protéger les oiseaux et la nature en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme la nidification et les grands froids. Ça peut être aussi en diversifiant et en **aménageant des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages**, comme une haie champêtre, une mare ou un mur de pierres sèches. C'est aussi privilégier la **plantation d'espèces qui poussent naturellement dans notre région**, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale. C'est également **renoncer aux produits chimiques en adoptant un mode de gestion écologique** et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques. Enfin, c'est réduire l'impact sur l'environnement en adoptant des **gestes écocitoyens**, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant les déchets ménagers.





## Beynat accroche une étoile à son label

En 2012, notre commune s'était distinguée en obtenant le label « Villes et villages étoilés » créé par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) afin de récompenser les communes réalisant des efforts de protection de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse. Cette récompense avait alors été attribuée suite aux actions menées dans le cadre de la semaine du développement durable d'avril 2011. Depuis, la commune de Beynat a continué à œuvrer en ce sens et c'est tout naturellement qu'elle a été à nouveau labellisée en 2014 pour 4 ans, suite à sa participation au concours national 2013 des « Villes et villages étoilés ». Par ailleurs, grâce à la notation obtenue, Beynat remporte cette année en plus de la labellisation, une étoile qui est un signe supplémentaire de reconnaissance de la part de l'ANPCEN, un peu à l'image de ce qui se fait pour les villes et villages fleuris.

## Chemins et sentiers de randonnées

Les chemins et sentiers ruraux contribuent à la cohésion des territoires qu'ils irriguent. Ils matérialisent notamment des liens sociaux entre les populations rurales. Véritables corridors écologiques, ils constituent aussi des composantes fortes au sein des paysages traversés par les réseaux de haies, de bandes enherbées de forêts et de fossés qui les accompagnent. Leur conservation peut donc être bénéfique à la faune et à la flore. Investie d'une dimension culturelle, la trame des chemins témoigne également d'usages anciens et d'activités rurales traditionnelles. C'est pour cela que le conseil municipal est sur un projet d'entretien, de balisage et d'édition de plan pour favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en menant des actions sur la continuité des itinéraires et sur la conservation des chemins. Un tel plan constitue un outil légal d'organisation et de développement économique du tourisme local. Cela facilitera également l'essor de la randonnée non motorisée en proposant des moyens de pérenniser les circuits et en harmonisant les projets d'aménagement. Le conseil municipal a également un projet (qui est en cours) de créer une liaison pédestre et cyclable entre l'étang de Miel et Beynat. Cette liaison servira comme sentier pédagogique pour le tourisme vert et aura un impact positif pour les commerçants de Beynat.



## Vidange et pêche au Lac de Miel

Le samedi 15 novembre, la fédération de pêche de la Corrèze, représentée au niveau local par Roland Charbonnel de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) Le Chastang/Beynat, a procédé à une pêche sur le site du Lac de Miel en partie vidangé. Près de 700 kilos de poissons ont été extraits des eaux (essentiellement des brochets, des perches, des tanches et des écrevisses).



Le lac de Miel, un écrin de verdure au cœur du pays vert. Un joyau touristique pour notre commune.





Vie  
culturelle



Cette nouvelle manifestation portée par la municipalité et l'association des Amis de Beynat a pendant trois jours- du 15 au 17 août 2014- rendu hommage à la ferronnerie d'Art et aux techniques et savoir-faire inhérents à cette discipline peu connue et pourtant exceptionnellement riche.

Le sculpteur et artiste Serilhacois Christian Cébé et son équipe ont été les chevilles ouvrières de cette manifestation d'un genre nouveau sur la place et dans les rues de la cité beynatoise.

## Quand Beynat fait... **Place à l'Art**

### Des gestes ancestraux au service de l'art.

Au-delà du simple fait, de désacraliser l'Art et de le démocratiser, la ligne directrice de ce projet était aussi de retrouver le rythme régulier du marteau sur l'enclume. Cette musique de fer et d'airain qui a rythmé nos sociétés traditionnelles pendant des siècles, à une époque où la forge était omniprésente dans les travaux du quotidien. « *Allier esthétique et tradition* » voilà le pari de cette première édition de **Place à l'Art**.

Christian Cébé, a un goût pour le monumental. Les curieux, néophytes et savants de cet art de la ferronnerie ont donc pu se retrouver sur la place et échanger avec Christian et toute son équipe, autour de **cette monumentale sculpture érigée pour l'occasion** : un kiosque à musique de 4 mètres de large sur 8 mètres de haut. Plus de 1000 heures de travail ont été nécessaires pour réaliser cette pièce. C'est aussi la résultante d'un travail d'équipe : Frédéric Lorieux - pour l'élaboration des plans-, Margot Festembert, Thierry Ayroles et Philippe Bachmair - Ferronniers- furent eux aussi à l'honneur en partageant à l'instar de l'artiste Serilhacois leurs nombreuses connaissances, sous forme d'ateliers autour du kiosque ou encore de conférences au Foyer Pierre Demarty.

### Un vernissage tout en musique

Les quelques 200 personnes présentes lors du vernissage ont pu assister aux discours des organisateurs regroupés au centre du kiosque, puis ont déambulé dans les rues et apprécié les réalisations de Christian Cébé au son de l'accordéon de Jean-Claude Labouchet.

Le foyer Pierre Demarty pour l'occasion accueillait une remarquable exposition photos du Club photos de Beynat ainsi qu'un film documentaire réalisé par Gilles Ray.

Des sculptures plus intimistes de Christian Cébé étaient aussi exposées ainsi que les œuvres du plasticien François Disle.

Ce premier *Place à l'Art* fut donc fidèle à ce qu'en attendaient les organisateurs. **L'art en s'invitant dans les rues et sur les places est allé à la rencontre des habitants et des touristes de passage.** Tous furent impressionnés par l'esthétique de ces œuvres de fer, d'une grâce sublime. **Un regard envié par la cité Gaillarde qui en bonne esthète a particulièrement apprécié ce travail, suscitant admiration et curiosité.**



## De nombreuses manifestations culturelles ont ponctué l'année 2014.

**Le bal folk** organisé par la **chorale Canta bona** et la municipalité a eu lieu le **samedi 1<sup>er</sup> février** au foyer rural Pierre Demarty. Ce fut une belle réussite avec un peu plus d'une soixantaine de personnes venue danser aux sons des mélodies interprétées par Jean-Yves et Myriam Lameyre du duo Musiqu'à deux.

**En mars 2014**, la municipalité de Beynat a participé pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive au **printemps des poètes**. Au programme : deux concours sur le thème « la poésie au cœur des arts » qui a réuni plus de 120 collégiens et une vingtaine d'adultes de tous horizons. Le palmarès a été rendu le 14 avril et chaque lauréat a pu lire publiquement son poème.

**Le 24 mai 2014**, Beynat a une nouvelle fois participé à **Coquelicot**, (festival itinérant du conte en Limousin) en accueillant Jeanne Ferron et son spectacle « histoires d'en rire ». La comédienne pétrie de talent, a surpris son auditoire en faisant preuve d'une incroyable présence scénique et d'une énergie hors paires. Parfois fragile, parfois puissante, successivement grave et déjantée, émue où colérique, la conteuse en incarnant de nombreux personnages a su conquérir un public très réceptif et qui au terme de sa prestation en demandait encore.



### L'année 2014 de l'association des Amis de Beynat a encore une fois été très riche.

La saison a débuté le **1<sup>er</sup> mars** à l'Eglise avec l'inauguration d'une peinture / portrait de Marie Madeleine, œuvre et don de l'artiste Philippe Lasserre. À cette occasion Nelly Lapeyre, Michel Marcus et Chantal Sobieniak sont intervenus.

**Côtés « visites »** il y eut : la manufacture des accordéons Maugein à Tulle et le Musée Labenche à Brive avec une conférence de Marguerite Guély sur « La Renaissance ».

**Côté concerts** il y eut : l'auteur-compositeur Philippe Forcioli, l'orchestre des « Blouses Whyte » et leur jazz traditionnel, l'ensemble « Jubilate » et son répertoire de musique sacrée baroque ; la pianiste Lydia Sourial et la chanteuse Marine Casery et enfin un dîner-concert pour l'Assemblée Générale du 8 novembre animé par un trio de jazz composé de Florent Lapeyre, Marjolaine Paitel et Annette Poulard.

**Concernant les expositions** il y eut celle sur Jean Moulin, l'exposition « Place à l'art » en août, celle sur les femmes en Limousin **en octobre** et enfin en novembre une exposition sur « nos poilus beynatois » (voir dossier 14-18 dans rubrique Nos racines).

**Côté conférences** : « Regards sur la grande guerre en Limousin » avec Jean-Michel Valade, « la Toponymie en Limousin » par Yves Lavalade. Ce dernier est revenu ensuite pour animer des ateliers sur des lieux et des communes du Pays de Beynat.

**En août**, Olivier Ruyssen nous a fait vivre le procès Pétain, grâce à ses « croquis d'audience ».

Enfin **en octobre**, Marie-France Houdard a présenté « la place des Femmes dans l'histoire du Limousin ».

Il y eut aussi des projections : « Les fragments d'Antonin » dans le cadre du centenaire 14-18 et un documentaire sur la vie de Philippe Pétain en complément de la conférence sur le sujet. L'association des Amis de Beynat a par ailleurs pris part à l'organisation de la promenade gourmande du **17 août** à Miel, a tenu un stand lors du forum des associations et le jour de



#### Adultes

1. Monique Renault (Noyer bocages Calvados) - Le chœur des arts
2. Jean- Marie Givry (Lagarde Enval Corrèze) - Une chanson
3. Anne-Catherine Souletie (Paris) - Voyage au cœur d'une bulle

#### Collégiens

##### 6<sup>ème</sup>

1. Fanny Bouillon - L'art d'aimer
2. Clarisse Sagaz - De l'art à la peinture
3. Marc Fourcade - Sous la lune de minuit

##### 5<sup>ème</sup>

1. Sian Palinhos - A l'artiste
2. Domitille Dewerd/Dujardin - Recette inratable
3. Baptiste Gire - Le printemps des poètes

##### 3<sup>ème</sup>

1. Julie Barret - L'art
2. Antoine Magne - L'art la vie
3. Chris Leneutre - L'art de la mine

##### 4<sup>ème</sup>

Seul poème primé : Margaux Chadelaux - Le petit cygne

la fête de la châtaigne. Cette année bien remplie a été clôturée le **21 décembre** par un concert de Noël interprété par les chœurs de la Vézère en l'église Saint-Pierre de Beynat.

#### En 2015, les projets sont les suivants :

Participation à Festin d'auteurs les **18 et 19 avril**, dîner-concert avec les « Blouses Whyte » le **28 juin**, deuxième édition de la promenade gourmande le **16 août**, participation au forum des associations en septembre et à la foire à la châtaigne en octobre, exposition sur les Hôpitaux de l'arrière en 14-18, Assemblée générale et dîner concert le **7 novembre**. Sont également pressentis : la visite des Archives Départementales à Tulle, la visite d'un facteur d'orgue à Liourdes, un atelier toponymie, la poursuite des recherches concernant l'exposition sur les poilus, une conférence de Marguerite Guély sur les châteaux du pays de Beynat, une conférence sur Van Gogh par Norbert Lafon, un atelier d'initiation à la généalogie par Chantal Sobieniak et une animation concernant « la vie quotidienne des beynatois entre 1939 et 1945 ».



Miam



### C'est reparti pour festin d'auteurs

Le seul et unique salon du livre de cuisine en Limousin, Festin d'Auteurs, qui se déroule en biennale, monte en puissance... et en notoriété. Son 3<sup>ème</sup> service aura lieu le **samedi 18 et le dimanche 19 avril 2015** au gymnase à Beynat. Depuis l'été 2014, le Comité d'Organisation, composé d'une dizaine de membres, prépare activement cette 3<sup>ème</sup> édition : recherche de sponsors et d'auteurs ; organisation pratique du déroulement de ces 2 journées ; mise en place d'un comité de lecture pour le Prix Apicius (créé par Festin d'Auteurs en 2013) ; travail avec les écoles et les associations etc.

Si vous souhaitez participer à Festin d'Auteurs en vous engageant en tant que bénévole sur le salon et/ou hébergeur, il est encore temps de remplir votre fiche d'inscription ou de vous inscrire auprès de Frédéric Vergne, responsable des bénévoles (frederic.vergne1@orange.fr). Pour Festin d'Auteurs n°2, près de **160 bénévoles s'étaient mobilisés pour accueillir 60 auteurs et 3000 visiteurs**.

Venez en famille pour découvrir des livres et leurs auteurs, avec lesquels vous pourrez échanger, mais aussi pour retrouver les ingrédients qui pimentent Festin d'Auteurs à savoir : « les Chefs en cuisine » pour des démonstrations savoureuses, les « causeries littéraires » pour déguster en toute convivialité des conférences-débats sur des thèmes autour de la cuisine, et bien sûr le « coin des Mini-Chefs » pour nos jeunes gourmets et gastronomes, qui prend en charge les enfants pendant que les parents se promènent au fil des pages du salon et leur propose de multiples animations (ateliers cuisine, contes, bricolage, etc.). Au bistrot du salon (ouvert samedi et dimanche), entre deux livres, laissez-vous tenter par un savoureux déjeuner ou une pause café. Découvrez enfin des expositions autour de la cuisine : peinture, photographie, sculpture.

La marraine de Festin d'Auteurs 2015 sera **Régine Rossi Lagorce**, auteure bien connue des corréziens. Festin d'Auteurs est retenu comme association d'intérêt général et peut, à ce titre, délivrer un reçu fiscal donnant droit pour tout versement à une réduction d'impôt de 60 %. L'entrée du salon sera gratuite.

**Contacts : festindauteurs@yahoo.fr - 05 55 84 63 40**

Après avoir évoqué la vie culturelle et avant d'aborder le sport et les loisirs, revenons sur le **10<sup>ème</sup> forum des associations**, manifestation fédératrice et moment fort de la vie associative. Celui-ci s'est déroulé le **samedi 13 septembre** au gymnase à Beynat. Près de 25 associations culturelles, sportives ou autres y étaient regroupées pour présenter et faire connaître leurs activités à la population et plus particulièrement aux nouveaux arrivants. Les responsables associatifs, nombreux lors de cette journée, n'ont pas ménagé leurs efforts : Beaucoup d'affichage, de tractage mais aussi des projections et des démonstrations « grandeur nature » pour la dimension interactive. C'est ainsi que toute la journée, la paille du cabas a côtoyé la petite balle du tennis de table, que les judokas et karatékas ont fait « tatamis communs », que le volant du badminton a croisé le ballon des handballeurs et que les peintres de l'atelier couleur avaient comme voisins les footballeurs et les bénévoles des Amis de Beynat. À noter par ailleurs la première participation du club des Bruyères Générations mouvements, mais aussi de la confrérie des gourmets de la châtaigne venue présenter une exposition de 50 panneaux sur le mouvement confrérique et la promotion du fruit de l'arbre à pain. La chorale, les JMF, le tennis, le cabas paysan, la gym, la bibliothèque, le yoga, le théâtre, le club photo, festin d'auteurs, ALAD étaient également là pour faire leur promotion et le cas échéant enregistrer des inscriptions. À midi, l'apéro du village a rassemblé une centaine de personnes. Le forum des associations est devenu une manifestation importante et un rendez-vous majeur de la rentrée en pays de Beynat.



Sport

## Une journée « sport nature » sous le signe de la gourmandise

Le dimanche 17 août a eu lieu sur le site du Lac de Miel, la traditionnelle journée « sport nature » des châtaigniers, organisée par l'Union des Associations Sportives de Beynat (UASB).

Au programme deux trails (17 et 32 km), du VTT avec le soutien du Club VTT Cosnac et une nouveauté : la promenade gourmande en collaboration avec les Amis de Beynat. Côté course à pied, ce sont près de 220 participants qui ont sillonné les sentiers et chemins ombragés du pays de Beynat. À noter les victoires de Thierry Breuil sur le 32 km (la 5<sup>ème</sup> pour lui sur cette épreuve) et de Vincent Pringot sur le 17 km. Ce sont aussi plus de 180 vététistes qui ont parcouru les 17, 32 ou 50 km de randonnées qui leurs étaient proposés. Mais la grande nouveauté 2014 fut l'organisation de la première édition de la promenade gourmande.

Ce sont près de 200 marcheurs qui ont répondu présents pour cette manifestation inédite en Corrèze alliant randonnée et découverte des produits du terroir. Après un café d'accueil, les promeneurs sont partis par groupes depuis le Lac de Miel pour rejoindre le site de Roche de Vic où les attendaient diverses entrées : soupe froide à la châtaigne (offert par la confrérie des gourmets de la châtaigne), des crudités et de la terrine faite maison.

La météo clémente a permis aux marcheurs d'apprécier la beauté des paysages et surtout le point de vue offert depuis les hauteurs de cet ancien oppidum gallo-romain.

Après cette première halte, les randonneurs se sont rendus à la salle des fêtes de Mémoire pour le plat chaud (rôti de porc), accompagné de légumes et d'une part de mique grillée. Après le fromage, direction «Le Madelbos» pour une rafraîchissante salade de fruit en guise de dessert. Au retour à Miel, la satisfaction se lisait sur les visages de ces «promeneurs-dégustateurs» séduits par ce concept «un plat, une étape».

Fort de ce succès, l'expérience sera renouvelée cette année avec l'ambition d'ores et déjà affichée de rassembler encore plus d'amateurs de randonnées et de bons petits plats. Ce fut donc une réussite totale pour cette journée sportive et gourmande au pays du châtaignier. Plus de 100 bénévoles ont contribué au succès de cet incontournable rendez-vous sportif de l'année à Beynat.

La journée s'est achevée en apothéose par un très beau feu d'artifice tiré depuis les berges du Lac de Miel.

### Résultats 17 km

- 1<sup>er</sup> Vincent Pringot (1h 16m 12s)
- 2<sup>ème</sup> Pascal Chèze (1h 16m 36s)
- 3<sup>ème</sup> Romaric Bosch (1h 17m 28s)

### Résultats 32 km

- 1<sup>er</sup> Thierry Breuil (2h 25m 41s)
- 2<sup>ème</sup> Etienne Gaylord (2h 29m 07s)
- 3<sup>ème</sup> Davy Cotton (2h 33m 24 s)



Fort de ces 122 licencié(e)s - école de foot comprise - le club de foot de l'AS Beynat se porte bien. La saison 2013-2014 a été exceptionnelle avec deux montées : L'équipe fanion a accédé à la deuxième division départementale et l'équipe B est passée de la 4<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> division. Autre satisfaction de taille : la victoire en finale du challenge des réserves face à Nonards. La saison 2014-2015 qui a débuté en août a vu la création d'une 3<sup>ème</sup> équipe senior qui évolue en 4<sup>ème</sup> division. Les résultats sont globalement satisfaisants puisque l'équipe A est leader et favorite pour une deuxième montée consécutive, les autres équipes sont en milieu de tableau. Les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis de 19h15 à 21h pour les seniors.

Pour tous renseignements sur le club et l'école de foot, contactez le 06 43 07 18 81.

La plume beynatoise (badminton) vous propose de venir vous « défouler » les lundis et vendredis soir de 17 à 20 h sur les nouvelles lignes du gymnase de Beynat ! En effet les récentes rénovations au sol sont à souligner et surligner, tant le plaisir de jouer s'en est trouvé accru. Le lundi pour les adultes et le vendredi soir pour tous, l'association « monte au filet » et propose un sport ludique, physique à la portée de tous. Venez transpirer, sans vous « faire suer » !

Le H.C.P.B (Handball Club du Pays de Beynat) se satisfait de ce début de saison tout aussi élanée que la précédente. L'association est ravie d'avoir accueilli de nouveaux arrivants. Une équipe seniors est inscrite en championnat loisir et les tous petits, fierté du club, participent à des plateaux de -11ans. Grâce aux membres actifs, ainsi qu'à de nouveaux sponsors, l'association ne cesse d'être en constante évolution. Convivialité, bonne humeur, amitié et jeux en équipe sont les maîtres mots qui qualifient ce sport. Les horaires restent inchangés : Les mardis pour les moins de 11 ans de 17h00 à 18h30 et de 18h à 20h pour les moins de 18 ans. Les seniors s'entraînent où jouent les mercredis de 20h00 à 23h00.  
Contacts : 06 07 16 92 16

L'association Gym Danse Volontaire a organisé son spectacle annuel en juin dernier, fruit d'une année de cours et de répétitions avec les enfants, les ados et les adultes. G.D.V représente une cinquantaine de licenciés et propose à tous des séances assurées par des animatrices diplômées de l'EPGV au foyer rural Pierre Demarty. Les horaires : Le lundi de 14h à 15h pour les adultes avec Anne Marie Falzon. Le mercredi de 15h30 à 20h15 pour les enfants et les adultes avec Christine Briançon-Dupré.  
Contacts pour inscriptions et renseignements : 06 32 51 47 10 ou 09 60 14 66 32 ou 06 08 95 99 20

Le Beynat Judo Club voit son effectif augmenter d'années en années. Cette saison le club compte 40 licenciés âgés de 3 ans à 12 ans. Les judokas participent à des tournois et à des compétitions départementales et régionales. Chloé Besse en catégorie benjamine s'est classée 1<sup>ère</sup> au critérium régional de sa catégorie. Le club participe à toutes les animations de Beynat (fête votive, foire à la châtaigne, téléthon, forum des associations, marchés de pays, trail). Les cours se déroulent les mardis pour les 6-9 ans : de 17h15 à 18h15, et de 18h15 à 19h15 pour les 10-12 ans, mais aussi les vendredis de 17h15 à 18h pour les 3-5 ans et de 18h à 19h pour les 6-9 ans.

Après « une saison à oublier », le Rugby-Club de Miel évolue cette année en 4<sup>ème</sup> série. Les résultats sont convenables et les rouges et noirs retrouvent les joies de la victoire. L'effectif est de 32 joueurs en seniors et de 15 joueurs de moins de 15 ans qui évoluent à l'école de rugby de Malemort (au sein d'une entente qui réunit aussi Meyssac et Dampniat). Nicolas Pellegry et Laurent Pahu s'efforcent de faire évoluer cette équipe de match en match. Côté animations, le club est toujours très actif. En 2015 sont prévus : un concours de belote en janvier, un repas farciures en mars, le tournoi de beach rugby et la soirée moules/frites en juillet, un concours de pétanque et les 30 ans du club le samedi 29 août avec de nombreuses animations au programme (matches amicaux, rencontre avec les partenaires, repas dansant). Enfin le 18 octobre le RCM participera comme chaque année à la foire à la châtaigne.

Depuis septembre 2013 le Revers Club beynatois a fusionné avec le tennis club du Coiroux en passe de cesser son activité. Du fait, il a changé de nom et est devenu TC Beynat Coiroux, ce qui a permis d'augmenter les effectifs du club et d'arrêter les demandes d'entente à la ligue du Limousin pour utiliser les terrains et les joueurs du Coiroux. Cette fusion a permis également de récupérer une enveloppe financière qui a été investie dans la réfection des deux terrains du Coiroux. L'année 2014 a vu la réfection d'un terrain de tennis et la construction d'un deuxième à Miel. Cet investissement communal encouragé par le club depuis plusieurs années a vu le jour en juin 2014 avec une inauguration au mois d'octobre 2014 par la société Tennis d'Aquitaine responsable des travaux. L'école de tennis est conduite par Marc et Quentin Blut tous les samedis matins de 10h à 12h30. 11 enfants y participent. L'équipe seniors de tennis engagée dans deux compétitions VERBIER (compétition d'hiver) et championnat d'été (au printemps) a fini première de sa poule et accède à la division supérieure.

Les cours de Yoga ont toujours lieu le jeudi après midi au foyer rural Pierre Demarty de 18h30 à 20h. Ils sont animés par Ghislaine Corbanie qui propose également du Qi Gong les mardis matins de 10h à 12h et des séances de méditations les lundis de 18h30 à 19h30.

L'élan Pongiste du Pays de Beynat (EPPB) a débuté une nouvelle saison de tennis de table avec de nouveaux jeunes licenciés. Ces jeunes ont déjà joué leurs premières compétitions et les résultats sont plutôt prometteurs. D'autre part, les nouveaux maillots du club ont été distribués début décembre. Le club va investir (tables, matériel) afin d'être en capacité de recevoir des compétitions toujours plus importantes passant ainsi d'une capacité de 12 tables actuellement à 16 tables prochainement. L'EPPB c'est 3 équipes en Régional (R1, R2 et R3) ainsi que 3 équipes en Départemental (D1, D2 et D3). Dans l'ensemble, les résultats sont positifs car à ce jour l'équipe 1<sup>ère</sup> peut prétendre la montée en Nationale et l'équipe R2 joue tout en haut du tableau. Les effectifs, constant depuis plusieurs saisons, gravitent autour de 35 licenciés de tous âges. Les entraînements et les matchs ont lieu les lundis à Aubazine à partir de 20 h (entraînement seniors compétitions et loisir) mais aussi au gymnase intercommunal à Beynat les mercredis de 17h30 à 20h (entraînement compétitions et loisir) et les vendredis à partir de 20h (loisirs et compétitions, matchs en départemental). Les matchs en compétition régionale ont lieu certains samedis à partir de 16h. Des compétitions officielles Limousin ou Corrèze peuvent aussi parfois se dérouler certains dimanches.

Pour tous renseignements, contactez Didier Beillot au 06 81 79 41 48 ou 05 55 92 45 61.



L'année 2014 a été marquée par le décès des suites d'une longue maladie de Patrick Blavignat, ancien président et créateur du BATT (Beynat Aubazine Tennis de Table) devenu ensuite EPPB. Frédéric

Ceaux, l'actuel président du club tient à lui rendre un hommage.

« Cette nouvelle saison est la première qui commence sans notre président de cœur qu'était Patrick Blavignat. Je souhaite ici témoigner notre plus grande reconnaissance à cet homme qui a construit tout ce que l'Élan Pongiste est aujourd'hui. Les valeurs sportives et surtout humaines qui ont fait que ceux qui passent et ceux qui restent se sentent bien chez nous, est l'empreinte indélébile qu'aura laissée Patrick avant de nous quitter. À titre personnel, je suis chanceux et tellement fier de l'avoir eu comme ami, et je mesure encore plus aujourd'hui combien cet homme a compté pour bon nombre d'entre nous et que ce club doit rester à l'image de ce qu'il était... exemplaire ! »



## De nombreuses activités de loisirs pour tous.

Outre les activités sportives, la vie associative beynatoise offre une palette d'activités de loisirs riches et diversifiées dont la liste est longue et disponible en mairie. Voici cependant un éclairage sur certaines d'entre elles au regard de l'année écoulée.



Loisirs

2014 a été pour le **club Photo de Beynat** l'année de la maturité et de l'implication. Après une reprise difficile en 2012, due à la disparition de Michel Merchadou et au traumatisme qui s'en est suivi, le club a pris un nouveau départ. Il a modifié ses objectifs, s'est concentré sur le développement d'ateliers autour de la pratique photographique (ateliers d'initiation et de perfectionnement), a investi de nouveaux locaux, lui permettant ainsi d'avoir un lieu identifié dans lequel il peut regrouper son matériel et faciliter son fonctionnement. Hommage doit être rendu à Michel Merchadou qui a su maintenir à bout de bras une activité photographique depuis la création du club à Beynat et sur le territoire de la Vallée de la Dordogne Corrézienne. Son action a permis à l'association de rebondir en 2013. Ce qui caractérise le fonctionnement du club, c'est le partage et l'échange d'expérience, de compétences et de connaissances entre les membres. Donner envie d'aller plus loin dans la pratique et de toujours apprendre est devenu le principal objectif du club. Celui-ci est développé à travers les **différents ateliers du mercredi, les séances de prises de vue** (intérieures ou extérieures), les **thèmes photographiques** proposés, et la participation à la vie associative et aux différentes manifestations locales. Depuis 2012, le club a gagné en autonomie et chaque photographe peut désormais réaliser le cycle complet de sa prise de vue, (post-traitement, encadrement et présentation au public). Cette année l'association a **participé à de nombreuses manifestations** dont le Noël des commerçants, la fête votive, les marchés de producteurs de Pays, Place à l'Art, le trail des châtaigniers, le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'atelier couleurs, la fête de la châtaigne, à l'exposition au Paradis en mémoire de Michel Merchadou, et à toutes les manifestations liées à la mémoire. Par ailleurs en juillet le club a organisé son exposition annuelle avec comme invité d'honneur le photographe Michel Blot. 80 photographies des adhérents ont été présentées à cette occasion, puis exposées pendant 1 mois dans la galerie marchande de Géant Casino à Malemort. Enfin **3 sorties photographiques** ont amené les adhérents à Espagnagol, Collonges la Rouge et au Pont de Gluges. Le Club regroupe une vingtaine de photographes débutants ou confirmés. Si vous aussi vous êtes passionnés, rejoignez-les. Vous participerez ainsi à la transmission de la mémoire de Beynat et de la Communauté de Communes à travers vos images.



**La chorale Canta Bena** accueille des adultes de tous âges qui se réunissent **chaque mercredi à 20h15 au foyer rural**. Les chants qui sont appris sont très variés (chanson française ou étrangère, contemporaine ou classique, folklorique, chants sacrés...). Cette année marque un tournant pour l'association. En effet après 7 années de bénévolat dynamique et formateur, la chef de chœur Monique Bouysson souhaite désormais se consacrer uniquement à sa première chorale, Cantarella de Sainte-Fortunade. C'est pourquoi la formation beynatoise est à la recherche d'un ou d'une chef de chœur. En attendant, les choristes continuent à se retrouver sous la houlette de Muriel, une choriste formée à la musique, qui assure la transition. Cette année le projet est d'aller chanter en Charente durant le **week-end de la Pentecôte**, invité par les libérés d'Arces (Chorale qui est venue en avril 2014 à Beynat et avec laquelle a eu lieu un concert commun). L'association est prête à étudier avec les personnes intéressées pour devenir chef de chœur, la possibilité de bénéficier d'une formation ou d'un perfectionnement pour ce futur rôle. **Contacts : Roselyne Verhille au 05 55 85 95 98.**

Fin août, **l'atelier couleurs** a organisé une exposition au foyer rural Pierre Demarty pour **célébrer son 10<sup>ème</sup> anniversaire**. À cette occasion, ont été présentés de nombreux travaux réalisés par les membres du club pendant ces dix années, des débuts de l'association avec son créateur l'artiste Hervé Simon, à aujourd'hui. Au total ce sont **plus d'une centaine d'œuvres** qui furent présentées permettant ainsi des rencontres et des échanges. L'atelier couleurs a participé au forum des associations et à la fête de la châtaigne avec un stand mais aussi une présence au sein de l'exposition « activités périscolaires », avec une grande **fresque colorée réalisée par les enfants** sous les conseils des membres de l'association. L'atelier couleurs est un lieu de partage et d'effort où débutants et confirmés se retrouvent tous les **mardis soirs de 20h30 à 22h30 au dessus de la poste de Beynat**.



Depuis le mois de janvier 2014, le club des aînés adhère à « **générations Mouvement aînés ruraux fédération de la Corrèze** » et de ce fait se nomme maintenant :

### « Club des Bruyères, Générations mouvement ».

Par ailleurs, l'association a également modifié son objet et y a ajouté l'organisation et la coordination d'actions de solidarité, de loisirs culturels et sportifs. En effet en plus des traditionnelles activités de l'association, il y a eu en 2014 de nombreuses nouveautés et **nouvelles activités** (barbecue, thé dansant, aquagym, randonnées...). D'autre part, Alain Briand est devenu président et succède ainsi à Nicole Marques.

**Les séances cinéma** ont lieu en partenariat avec « **Ciné Plus** » 1 fois par mois (en général le 3<sup>ème</sup> vendredi) au foyer rural Pierre Demarty. En 2014, des films à succès ont été projetés tels que « *The Hobbit* », « *Belle et Sébastien* » ou encore « *Spiderman* ». À noter par ailleurs la projection le 21 mars dernier du film/documentaire « *Au bord du monde* ». Celui-ci relate la vie d'une dizaine de sans-abri s'exprimant sur leur combat quotidien. Cette soirée fut d'autant plus exceptionnelle que le producteur du film Florent Lacaze était présent, répondant ainsi à l'invitation de son frère Vincent, responsable de l'équipe de bénévoles qui organise les soirées cinéma à Beynat.



Cette année, l'association du **Théâtre de l'Entr'aygues** propose des **ateliers pour les enfants**, faisant profiter à ces derniers des compétences de Jean-Maurice de Geitère. Ce nouvel atelier a lieu le jeudi de 17h à 18h15. Une dizaine d'enfants environ font grincer les planches du foyer rural Pierre Demarty. Inscriptions : 30€ pour les moins de 12 ans et 50€ pour les plus de 12 ans. **Au programme** : Improvisation et interprétation de textes classiques ou contemporains. Le fruit de leur travail trouvera écho au mois de juin, avec une représentation, le jour du spectacle des adultes. En ce qui les concerne, la troupe a connu quelques départs mais la vie continue. D'ailleurs cette année l'association a accueilli **trois nouveaux saltimbanques**, dont un musicien. La troupe se centre sur un nouveau cabaret : des créations, des parodies, de la musique, le tout dans la bonne humeur. Des projets ? oui ! Le cabas paysan à Lanteuil, à Lagleygeolle, à Beynat avec générations mouvement, au festival du théâtre amateur de Saint Julien-Maumont.

**Renseignements :**

**Atelier enfants (Jean-Maurice de Geitère) au 06 79 84 64 58**  
**Adultes (Bruno Bérue) : 06 80 96 77 19.**

**Aux activités précédemment citées, se rajoutent :**

- **Les Amis de la bibliothèque** qui tiennent une permanence dans leur local au cœur du bourg, tous les samedis de 10h à 12h,
- **Les Amis de Beynat** (voir par ailleurs en rubrique Vie culturelle),
- **Le cabas de Beynat** (ou l'art de tresser la paille),
- **Le tarot-club** qui programme des tournois toute l'année dans le canton,
- **Dansons la capucine** qui organise des anniversaires pour les enfants,
- **La confrérie des gourmets de la châtaigne** qui promeut le fruit de l'arbre à pain lors de nombreuses sorties en France mais aussi en participant aux manifestations locales,
- **L'amicale du Paradis** qui propose des ateliers récréatifs 2 samedis par mois,
- **L'amicale d'Espagnagol, l'Amicale des pompiers, sans oublier, la chasse et la pêche**, activités traditionnelles de nos campagnes.

## Beynat en fête !



La foire aux fleurs et aux volailles organisée par l'association des commerçants et artisans de Beynat a eu lieu le **1<sup>er</sup> mai 2014**. De nombreux exposants étaient présents dans le bourg, animé pour l'occasion.

### Festival Country à Miel

Le **dimanche 8 juin** a eu lieu sur le site du lac de Miel, la 8<sup>ème</sup> édition du festival country organisé par l'AFCB. Au programme : de la **danse country, des motos US, des voitures américaines** mais aussi deux concerts, avec le groupe **Rag Mama Rag** (référence de la scène country blues en Europe) et le groupe **Roll' on pickers** avec son répertoire de musique traditionnelle nord américaine et plus particulièrement du sud des États-Unis.

En ce qui concerne la **fête votive** qui a eu lieu le **dimanche 11 mai**, le comité des fêtes de Beynat peut être satisfait. Malgré une météo hésitante, le public était bel et bien au rendez-vous. **Plus d'une soixantaine d'exposants** étaient présents le dimanche matin pour le vide grenier qui chaque année gagne un peu plus en importance. L'autre temps fort de la journée fut sans aucun doute le **défilé de chars fleuris et sa pluie de confettis**. Le joyeux cortège composé de 7 chars décorés et personnalisés par les bénévoles des villages et des associations locales (Amicale des pompiers, amicale du Parjadis, Puy de Noix, Amicale d'Espagnagol, AS Beynat, Centre de loisirs, chars des conscrits) a effectué une boucle dans le bourg accompagné en musique par la savoureuse banda d'Objat. L'ensemble du comité des fêtes vous donne rendez-vous au mois de mai pour une édition encore plus festive.

Le **21 juin**, ce fut au tour de la **2<sup>ème</sup> fête de la musique** organisée par les commerçants et artisans d'animer la Place du Souvenir, avec une programmation variée faisant la place belle aux **jeunes artistes**, le tout dans la bonne humeur.



A l'occasion de la **saison estivale**, les **marchés de producteurs de pays** ont eu lieu comme le veut la tradition, **tous les mardis de 17h à minuit**. Plus d'une vingtaine d'associations ont participé à leurs organisations. Les conditions climatiques ne furent pas toujours favorables mais la saison fut globalement réussie. En effet, les touristes et les locaux ont été très nombreux à participer à ces incontournables rendez-vous de l'été où la découverte et la dégustation des produits du terroir côtoient le **plaisir de passer une bonne soirée, en famille, au son d'une animation musicale de qualité**.



Le **samedi 26 juillet** au matin, l'émission de radio « **A comme Accordéon** » diffusée chaque semaine sur les ondes de **Breniges FM** a été enregistrée en direct de Beynat. C'est sur la terrasse du restaurant « le cœur d'étable » que l'animateur Jean-Paul Farges a fait vivre ce temps fort radiophonique en accueillant à ses côtés les musiciens **Jean-Claude Labouchet à l'accordéon et Serge Larnaudie au clavier**. Le public venu nombreux a apprécié et l'a fait savoir en exécutant pour certains quelques pas de danse.



Le **dimanche 19 octobre**, Beynat a célébré la châtaigne et le marron lors de la **22<sup>ème</sup> foire primée départementale de la châtaigne et du marron**, sous un soleil radieux. Ce sont **près de 5000 visiteurs** qui ont afflué dans les rues de notre commune pour rendre hommage au fruit de l'arbre à pain et pour découvrir toutes les animations proposées par le comité d'organisation. Cette année, malgré une récolte de qualité moyenne, les producteurs étaient quand même au rendez-vous puisqu'ils n'étaient pas moins d'une douzaine à participer toute la journée au marché aux fruits. Dans le bourg, les exposants étaient également présents en nombre pour présenter et vendre des produits essentiellement artisanaux. Du côté des animations, le programme était très riche. Le pôle culturel n'a pas désempli et a accueilli des expositions et une quinzaine d'auteurs régionaux. Quant aux enfants, ils n'étaient pas en reste puisque de **nombreux jeux et ateliers** avaient été prévus pour eux. Tandis que les étranges machines à son de la **compagnie Stromboli** déambulaient dans les rues, le **pipe band « Claymore Clan »** donnait du rythme à la fête avec leur répertoire de musique celtique et écossaise. Le pôle technique organisé par la chambre d'agriculture, la FREDON et Invenio a fait la part belle au cynips, qui ravage actuellement la châtaigneraie corrézienne et pour lequel des solutions sont à l'étude. La fête s'est achevée comme le veut la tradition par la **découpe et le partage avec le public du gâteau géant à la châtaigne**, précédés par des animations confrériques (intronisations, défilés) et suivis par le tirage de la tombola. Ce fut une foire à la châtaigne très réussie, grâce notamment à la volonté des bénévoles qui ont œuvré à son succès.



Les associations de Beynat se sont une nouvelle fois bien mobilisées pour le **Beynathon les 5 et 6 décembre 2014**. Deux jours d'animations qui ont commencé dès le vendredi avec un concours de belote organisé par l'amicale des chasseurs et un tournoi de tarot proposé par le tarot club du canton de Beynat. Le samedi, la plupart des animations se sont tenues au gymnase : tournoi de foot en salle, exhibitions de judo et de badminton, démonstration de fabrication de cabas, vente d'écharpes par l'amicale du Parjadis, stand de crêpes et de boissons chaudes par le club des bruyères, buvette avec le rugby. En extérieur, le club photo de Beynat/pays vallée de la Dordogne a proposé des balades à poneys avec photo souvenir. Le samedi soir, l'AS Beynat a organisé un loto au foyer rural. **Au final, ce sont près de 4 300 € qui ont été récoltés pour le téléthon**. Bravo et merci à tous les participants !



L'actu  
des  
Villages

Le 22 juin 2014, l'amicale du Parjadis a organisé dans sa salle, une **exposition hommage à Michel Merchadou**, ancien membre actif de l'association et décédé en 2012. C'est avec le club photo de Beynat/pays vallée de la Dordogne (que Michel a créé et présidé pendant de longues années) que cette demi-journée fut organisée.



Le 3 août 2014, l'Amicale d'Espagnagol a organisé sa **fête du pain**, autour du four restauré du village. Au programme : un repas qui a réuni près de 100 convives et un vide grenier. Un peu plus tôt dans la saison, l'association avait réuni pas moins de 26 doublettes lors d'un concours de pétanque, toujours à Espagnagol.

Le dimanche 7 septembre, a eu lieu à Puy de Noix, un **repas des voisins** à l'initiative de Michèle Vergne. Ce rendez-vous annuel est toujours très apprécié par les habitants du village.



## Le fleurissement communal

**Notre commune peut être fière de son fleurissement.** Celui-ci est riche et varié et se renouvelle agréablement de saison en saison. Jean-Pierre Bouyt et son équipe technique n'y sont pas pour rien et leur travail contribue à l'embellissement du bourg et des villages, tout comme il a permis à Beynat d'obtenir le label « *Villes et villages fleuris* ». Par ailleurs, des efforts conséquents sont faits en matière de réduction des pesticides, allant dans le sens d'un environnement préservé. Le fleurissement c'est aussi le concours communal des maisons fleuries qui anime et égaye le bourg et les villages à la belle saison. En 2014, celui-ci a réuni plus de **23 participants** (13 dans la catégorie jardin et 10 dans la catégorie balcon). Le lundi 3 novembre a eu lieu la remise des prix.

En ouverture de la cérémonie, Cathy Murat adjointe au maire a félicité et remercié l'ensemble des participants pour le fleurissement de leurs habitations qui selon ses termes, « *contribue de fait à l'embellissement de la commune* ». À partir de 2015, l'inscription se fera via un bulletin à renseigner et à renvoyer avant le 31 mars. **Une nouvelle catégorie « jardin potager » verra le jour.** Le jury sera nouvellement constitué et effectuera une première visite en juin, puis une seconde courant juillet/août au moment du plein épanouissement des végétaux. D'autre part, une charte devra être respectée au sein de laquelle sont indiqués les principaux points pris en compte par le jury. La volonté est d'intégrer de nouveaux critères, notamment environnementaux. Arnaud Reynier, a tenu à rappeler à quel point il est important de prendre en considération les notions de biodiversité mais aussi de protection de la nature, insistant entre autre sur le naturel et le « *Zéro pesticide* » vers lequel il faudra tendre. Par ailleurs, en tant que responsable départemental de la LPO Corrèze, il a expliqué tout l'intérêt d'installer des refuges pour les oiseaux dans les jardins et sur les balcons. Parmi les lots offerts aux lauréats, figuraient d'ailleurs des coffrets d'accueil LPO.

LE PALMARÈS DU CONCOURS 2014 EST LE SUIVANT :

### Dans la catégorie « jardin »

- 1<sup>er</sup> Michel Larivet (Espagnagol)
- 2<sup>ème</sup> Pierrette Delbos (Le Parjadis)
- 3<sup>ème</sup> Georgette Lachaud (Espagnagol) et Ginette Dussol (le bourg)
- 4<sup>ème</sup> Ginette Lherbeil (Bancharel)
- 5<sup>ème</sup> Odette Coste (Eyzat)
- 6<sup>ème</sup> Josette Reynier (Espagnagol)
- 7<sup>ème</sup> Denise Lacoste (Village de Miel) et Lucette Faure (Le Bourriat)
- 8<sup>ème</sup> Colette Vidal (Le Perrier)
- 9<sup>ème</sup> Sonia Lachaud (Etang de Miel)
- 10<sup>ème</sup> Sandrine Vialle (Espagnagol)
- 11<sup>ème</sup> Marcelle Lacoste (Rue de la châtaigne)

### Dans la catégorie balcon

- 1<sup>ère</sup> Jacqueline Gouygou (Puy de Noix) et Elogia Esteban (Le bourg)
- 2<sup>ème</sup> Christine Monteil (Brugaille)
- 3<sup>ème</sup> Colette Chapelle (Le Parjadis)
- 4<sup>ème</sup> Marie-Louise Condamine (Le bourg)
- 5<sup>ème</sup> Huguette Labouchet (Village de Miel)
- 6<sup>ème</sup> Anne-Marie Lecomte (Puy de Noix)
- 7<sup>ème</sup> Michèle Bazaugour (Le bourg)
- 8<sup>ème</sup> Albertine Lachaud (Le bourg)
- 9<sup>ème</sup> Solange Eymat (Le bourg)

## L'écho des sections

La loi n°2013-428 en date du 27 mai 2013 réforme le régime juridique des sections de commune et a restreint les conditions de constitution des commissions syndicales. Le village de Puy de Noix perd sa commission syndicale au profit d'une gestion par le conseil municipal. Un comité consultatif est créé. Le village d'Espagnagol - ayant des revenus cadastraux supérieur à 2000 € - continue avec une commission syndicale élue.

### Espagnagol

Après deux tours de scrutin les dimanches **21 et 28 septembre 2014**, ont été élus membres de la commission des biens de section d'Espagnagol :  
BEAUSSIERE Isabelle  
BORIE Kevin  
FAUCHER Arnaud  
LACHAUD Franck  
LACOSTE Daniel  
SOULETIE Jean Frédéric  
TRONCHE Guy  
TRONCHE Jean-Marc élu Président le 6 novembre 2014  
Monsieur le Maire est membre de droit.  
La commission syndicale élue d'Espagnagol est la seule restante sur le département de la Corrèze.



## Eglise et patrimoine

Le samedi 1<sup>er</sup> mars en l'église **Saint-Pierre**, la municipalité et l'association des Amis de Beynat ont procédé à l'**inauguration d'un tableau (portrait de Sainte Marie-Madeleine)** offert par l'artiste périgourdin Philippe Lasserre, présent pour l'occasion. Après la bénédiction de l'œuvre par le père Bonaventure Houegbelo, une conférence d'histoire de l'art a été organisée avec Nelly Lapeyre, représentant Olivier Geneste, docteur en histoire de l'Art et spécialiste du patrimoine religieux et Chantal Sobieniak. À noter par ailleurs que la statuette baptisée la « *Vierge aux angelots* » qui est exposée dans la vitrine de l'église est désormais inscrite à l'inventaire au titre des Monuments historiques.

## Puy de Noix

Les Biens de section du village de Puy de Noix ont été concernés par la nouvelle législation. Aussi, à la demande de Michèle Vergne présidente de la commission syndicale élue en 2009 et en accord avec la Mairie, il est décidé de constituer un comité consultatif des Biens de Section de Puy de Noix. Ce comité, présidé par Nelly Lapeyre a pour fonction de répondre aux attentes des membres de la section dans un souci de consensus et de démocratie participative « *Le conseil municipal se doit d'être au plus près des attentes des villageois. Ce comité doit être l'expression de tous et de leur volonté* » précise-t-elle. La première réunion s'est tenue **samedi 22 novembre** à 10h30 à la Mairie, en présence du Maire, Pascal Coste, de la présidente et des membres du comité. Michèle Vergne a exposé les actions menées entre 2009 et 2014. Les orientations envisagées confirment la volonté de poursuivre les actions d'embellissement du village et du travail historique entrepris, de développer la sociabilité villageoise et de poursuivre les coupes de bois (affouage). Les familles propriétaires en résidence principale ou locataires peuvent couper **5 stères de bois dès à présent**. Prendre les renseignements des parcelles concernées auprès de la mairie de Beynat. Le comité consultatif se réunira la première quinzaine de février (date à préciser).

Les membres du comité consultatif des Biens de Section de Puy de Noix  
Présidente : Nelly Lapeyre  
Michèle Vergne- Aurélie Trebié- André Gouygou- Tony Trébié- Frédéric Santos- Didier Lecomte- Sébastien Raulhac- Didier Breuil et Michel Aubertie.

## Remise de fourragères à Beynat

Afin de marquer l'entrée en service des jeunes engagés volontaires du 126<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, une **cérémonie de prise d'armes a eu lieu fin mai sur la place du Souvenir**, à Beynat. À cette occasion, des jeunes engagés volontaires ont été présentés au drapeau et ont reçu leur fourragère, en présence de leurs familles. Une cérémonie présidée par le lieutenant-colonel Jean-Claude Dubon, commandant en second le 126<sup>e</sup> RI, en présence du maire et conseiller général Pascal Coste et de nombreux élus du territoire intercommunal. **La cérémonie de remise des fourragères, hautement symbolique, marque l'entrée au service de la France de ces jeunes fantassins.** La présentation au drapeau évoque le lien de fraternité d'armes qui unit tous les soldats du régiment, du plus jeune au plus ancien et ponctue la fin de leur formation initiale. L'insigne de la fourragère est destiné, lui, à rappeler les actions d'éclat des formations citées à l'ordre de l'armée.



Sur  
le chemin  
de l'école



Dossier  
La réforme  
des rythmes  
scolaires

## Le périscolaire à l'école des Lucioles

déjeuner puis au goûter dégusté ensemble après la classe de 16h à 16h30.

Pour les plus grands, les activités périscolaires sont proposées sur 4 jours, de 15h30 à 16h30 soit 4 heures hebdomadaires.

Toutes les activités qui n'ont pas trouvé leur place dans les salles de classe sont réalisées au plus près de l'école : gymnase, foyer et annexe du foyer, local de l'Atelier Couleur, centre d'accueil de loisirs.

### Les chiffres :

- 95 enfants inscrits aux activités (GS à CM2)
- 9 groupes de 9 à 11 enfants
- 7 à 10 intervenants assurent les activités chaque jour

### Le programme :

Pour des enfants épanouis, le programme proposé aux enfants est riche d'une **douzaine d'activités différentes** : initiation au dessin d'art, au judo, à la poterie, à l'informatique, confection de cabas, atelier écriture, atelier du vent, mais aussi aide aux devoirs, plateaux sportifs, activités manuelles, théâtre, badminton ...

### Les intervenants :

La commune a fait appel à ses **propres ressources** en assurant grâce à du personnel communal

qualifié la coordination du dispositif, l'animation de l'atelier du vent, des plateaux sportifs et des activités manuelles. **Les autres ateliers sont assurés par des bénévoles d'associations** (Cabas de Beynat, Atelier Couleur), **ou par des professionnels** relevant de différents statuts.

La commune de Beynat a donc fait le **choix de la qualité** en proposant des activités diversifiées, une coordination constante et un taux d'encadrement élevé et de qualité, elle a fait aussi le **choix de la gratuité** en prenant entièrement en charge le coût de ces ateliers.

### Conclusion

Un premier bilan a été dressé lors du Comité Consultatif « rythmes scolaires » qui a accompagné la mise en place de cette réforme et qui s'est une nouvelle fois réuni le 14 octobre dernier.

Ce premier bilan est très encourageant puisque la quasi-totalité des écoliers participent aux ateliers périscolaires et s'y plaisent.

**C'est l'aboutissement d'un travail où la démocratie participative en Comité Consultatif et la concertation entre le Conseil d'École, la commune, et les parents d'élèves a conduit à la réussite.**

### Focus : application à l'école des lucioles

À Beynat, le temps périscolaire correspond, pour les plus petits, à la sieste qui suit la pause

### LE NOUVEAU PERSONNEL COMMUNAL



**Virginie LAFORGE** qui assure la coordination des activités périscolaires et qui anime elle-même un atelier « loisirs collectifs ».



**Mélissa MARY CATAN** qui intervient auprès des plus petits y compris au moment du repas, à la garderie et qui encadre aussi un groupe en atelier « loisirs collectifs ».



**Aurélia DRULLIOLES** qui s'occupe des plus jeunes pendant le repas, assure la surveillance de la cour et anime un atelier périscolaire de plein air « atelier Multi activités ».



**Stéphanie GONCALVES** qui assure la surveillance de la cour de récréation et intervient au moment de la sieste des petits.

La commune de Beynat emploie actuellement 21 personnes dont pas moins de 12 sont affectées pour tout ou une partie de leur temps de travail, aux écoles et/ou aux ateliers périscolaires. Depuis la rentrée, 4 jeunes femmes sont venues renforcer l'équipe intervenant auprès de nos écoliers. Il s'agit de :





## Un nouveau principal au collège de Beynat

Depuis la rentrée de septembre, les 183 élèves du collège Amédée Bisch ont un **nouveau chef d'établissement en la personne de José Crespim** qui a succédé à Sylvie Plas au poste de principal. Auparavant, cet ancien professeur de portugais a occupé les postes de principal adjoint au collège Le Colombier d'Allasac ou encore à celui de Jean Lurçat à Brive. Ravi de son arrivée dans un collège qui jouit selon ses propres termes « *d'une solide réputation* », José Crespim compte bien apporter son expérience, sa pédagogie et son approche sociale. Son rôle, il le définit comme une sorte de « *chef d'équipe, mais surtout de coordonnateur. Son crédo : la réussite de l'élève avant tout* ». Conscient de l'importante diversité des situations sociales et familiales, il accorde beaucoup d'importance à **l'écoute et à la compréhension de l'enfant**. En revanche, cette « *bienveillance* » n'exclut pas une « *exigence* », bien légitime, clé de toute réussite. **Concertation et dialogue sont donc les maîtres-mots de sa méthode, héritages de son expérience passée dans le corps professoral**. En outre, le nouveau principal se réjouit de pouvoir travailler avec de faibles effectifs (22 élèves par classe en moyenne) permettant plus de proximité et donc un meilleur encadrement et une meilleure efficacité. Ce n'est pas pour rien que le **taux de réussite au brevet du collège de Beynat est de 93,8 %, soit plus de 11 % que la moyenne départementale**. Quant au dispositif ULIS, il compte cette année 10 élèves. Enfin pour finir, il affirme sa volonté de répondre au mieux aux grands axes du projet d'établissement qui repose essentiellement sur la réussite des élèves, l'égalité des chances et l'ouverture culturelle (et notamment en partenariat avec la municipalité), dans la continuité de ce qui a été fait les années précédentes.

## Collège et sport

Reprise de **l'atelier golf les mardis après-midi** dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour les 6<sup>ème</sup>. Les élèves peuvent s'initier au golf dès leur arrivée au collège avec du matériel adapté et ils pourront également découvrir le parcours de golf du Coiroux à l'issue de chaque cycle de 6 semaines. Le projet de Section Sportive Scolaire Golf n'a pas été retenu l'année dernière par le Recteur, il sera présenté à nouveau cette année car considéré comme l'aboutissement dans son ensemble du projet golf au collège de Beynat. Depuis la rentrée l'Association Sportive du collège a repris ses activités les mercredis après-midi. **Au programme : course d'orientation, badminton, volley-ball, football**, une journée ciblée sur les 6<sup>èmes</sup> et une journée en direction des filles « *amène ta copine* ». À ce jour le collège compte 47 licenciés, dont 2 élèves ULIS. Le taux d'adhésion des élèves de Beynat est toujours très bien placé dans le palmarès départemental, académique et national. Par ailleurs le **17 octobre**, a eu lieu le **traditionnel cross BBM**. Cette année, ce fut au collège de Beynat de l'organiser. Il rassembla 530 jeunes des collèges de Beynat, Beaulieu et Meyssac sur le site du Lac de Miel.

## AMOPA et défi robot

En fin d'année scolaire 2013/2014, a eu lieu au collège de Meymac la cérémonie annonçant le palmarès départemental 2013/2014 du concours « *défense et illustration de la langue française* » organisé par la section corrézienne de l'**AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques)**. Cette dernière s'attache à défendre et à promouvoir par de nombreuses actions (et notamment auprès des scolaires) la richesse de la francophonie. De nombreux élèves, écoliers, collégiens et même lycéens ont participé à ce concours départemental **parrainé par l'écrivain corrézien René Limouzin**. Parmi les élèves concurrents, plusieurs étaient issus du collège Amédée Bisch de Beynat qui participait dans la catégorie « *poésie* ». **Les résultats furent à la hauteur puisque huit d'entre eux furent récompensés**. Dans la catégorie 6<sup>ème</sup>, Fanny Bouillon, Saona Fiot et Mélanie Saule se partagent la deuxième place. Dans la catégorie 5<sup>ème</sup>, Sian Palinhos obtient elle aussi le deuxième prix. Chez les 4<sup>èmes</sup>, Margaux Chadeaud est distinguée à la deuxième place tandis que Sarah Belotti et Phoebe Quartier décrochent le troisième prix à égalité. Enfin, dans la catégorie 3<sup>ème</sup> énorme satisfaction pour Mathilde Dhur qui avec son poème « *danser* » obtient le premier prix.

**Le défi robot 2014** a été un vrai succès pour les élèves du collège de Beynat, remportant deux défis sur cinq possibles. Les élèves récompensés sont : Marine Delarue, Anaëlle Delaval, Nolwenn Martin et Chris Leneutre, premiers sur le défi de la rampe infernale programmable, avec leur robot « *MANC* ». Julie Barret, Ilonan Faure, Loïc Madelbos et Thomas Lesourd terminent quant à eux premiers sur le défi de la Préao (Présentation Assistée par Ordinateur) avec leur robot « *Cacahuète* ». **Les élèves de 3<sup>ème</sup> de la promotion 2014/2015 poursuivent l'aventure en représentant à leur tour le collège dans cette compétition avec l'ambition de faire au moins aussi bien que leurs aînés.**

## Les Jeunesses Musicales de France s'ouvrent aux 6<sup>ème</sup>

Depuis 70 ans, les **Jeunesses Musicales de France apportent à la jeunesse l'émotion et l'émerveillement de la musique vivante**, accessible à tous. Ainsi, grâce à la délégation Jeunesses Musicales de France de Beynat, enfants et adultes ont la chance de découvrir des spectacles de qualité. La délégation de Beynat accueille ces spectacles grâce au soutien de la commune, du département et de la communauté de communes, ainsi que des associations Jeunesses Musicales de France (départementale et régionale). L'activité de la délégation se déroule de septembre à juin, avec **quatre concerts en journée pour les scolaires et un ou deux en soirée pour tout public**. Dans la salle du foyer rural Pierre Demarty, sont réunis les élèves des écoles de Beynat, ceux du RPI Sérilhac/Le Pescher et ceux de l'école d'Aubazine. Cette année, un concert est proposé aux 6<sup>èmes</sup> du collège de Beynat.

### Voici le programme pour 2015 :

**mardi 13 janvier** à 10h avec le concert « *Shéhérazade* », le **jeudi 16 avril** en matinée avec « *Harpalto* », le **jeudi 21 mai**, « *Le Voyage de Chloris* », sera proposée aux plus jeunes. Par ailleurs un concert « *Rencontre avec* » aura lieu à Beynat le **20 mars**. Il s'agit d'« *Andando* » avec Véronique Lherm et Aurélie Tyszbalt qui nous embarqueront au Brésil, le temps d'un voyage tout en rythmes. Un autre concert « *Le voyage de Bob le gigueur* » aura lieu à Albignac (date à déterminer) avec le groupe « *Musique à deux* ».

**Contacts : Marie-Anne Souletie : 06 88 50 27 13 /delegationjmbeynat@hotmail.fr - Site des Jmfrance : www.jmfrance.org.**



## Deux champions de France au pays de Beynat

**Domitille Dewerd-Dujardin**, jeune Beynatoise de 13 ans a porté haut les couleurs de notre village et de la Corrèze lors des compétitions nationales auxquelles elle a participé lors de la saison 2014. Double vainqueur de la coupe de France en karaté semi-contact et light contact, elle a également remporté le titre prestigieux de championne de France en karaté semi-contact dans sa catégorie. Domitille n'est pas arrivée à ce niveau par hasard, elle a toujours été extrêmement sportive ; licenciée au football dès l'âge de 5 ans, elle s'est illustrée dans cette discipline avant de s'orienter vers les arts martiaux. « *C'est ma mère qui m'a incitée à pratiquer le karaté, elle voulait que je parvienne à canaliser mon trop-plein d'énergie tout en apprenant des techniques de défense* », nous confie Domitille. **Scolarisée en 4<sup>ème</sup> au collège de Beynat, la jeune athlète, qui souhaite devenir prof de sport, ne compte pas en rester là, elle s'entraîne d'arrache-pied pour la saison à venir, espérant remporter cette année encore le titre convoité de « championne de France » !**

Multi champion régional et interrégional en karaté technique (katas) depuis plusieurs années et champion de France de karaté semi-contact 2014, **Joseph Nguyen** est également champion régional (Limousin, Poitou-Charentes) de boxe anglaise 2014. Athlète accompli, ce dernier parvient à cumuler plusieurs titres prestigieux dans des disciplines totalement différentes, fait assez rare pour être remarqué ! Tout juste âgé de 18 ans, Joseph est scolarisé au lycée Lavoisier de Brive en terminale de bac professionnel. Félicitations à ce champion toutes catégories qui défend et représente de manière exceptionnelle son village et le canton de Beynat à travers toutes les compétitions régionales et nationales.



## Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Beynat accueille les enfants à partir de 3 ans dans ses locaux situés au premier niveau du foyer rural Pierre Demarty, avec accès rue des Challibordes. Tous les mercredis et durant toutes les vacances scolaires il ouvre ses portes et propose de nombreuses activités, sur des thèmes à chaque fois différents. A l'été 2014, le cirque et l'Espagne étaient à l'honneur. Des mini-camps (avec veillée et nuits à la belle étoile) ont également été organisés en fonction des âges. Ils ont rencontré un franc succès. La moyenne de fréquentation de

l'accueil de loisirs de Beynat est de 35 à 40 enfants par semaine (avec des pics de fréquentation à 45 depuis la rentrée de septembre), ce qui constitue une très forte augmentation. Cela est dû à la mise en application de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. En effet, le personnel communal assure le lien entre la matinée du mercredi matin et l'accueil au centre l'après-midi, beaucoup de parents ne pouvant pas venir récupérer leur enfant à midi.

**Renseignements  
Virginie Laforge  
au 06 87 84 12 28.**

## Du nouveau à l'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves a procédé en début d'année scolaire à l'élection d'un nouveau bureau. Ont été élues Elodie Dewerd-Dujardin au poste de présidente (en lieu et place de Virginie Laforge), Carine Verzellesi au poste de trésorière et Ophélie Grandchamp à la fonction de secrétaire. **L'association a pour but d'organiser des actions et des manifestations pour aider financièrement l'école et les enfants scolarisés à l'école des Lucioles** en participant aux frais de voyages, sorties ou autres projets pédagogiques. Et la nouvelle présidente de souligner : « *Nous travaillons en étroite collaboration avec la directrice de l'école pour répondre au plus près aux besoins des enfants et des enseignants. Pour Noël, l'association a choisi d'offrir des jeux collectifs à toutes les classes. Malheureusement, nous comptons trop peu de membres actifs pour nous aider et ce manque de moyens humains limite considérablement nos actions* ».

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues et n'hésitez pas à contacter Elodie au 06 64 16 43 79 - apeleslucioles@yahoo.fr « *Aucune cotisation n'est demandée, vous n'êtes même pas obligés d'assister aux réunions* » tient elle à ajouter.

Au collège





# Une Mutuelle Santé **pour tous**

*La municipalité de Beynat s'engage pour une meilleure couverture santé*

Lors de la campagne électorale pour les dernières élections municipales, nous sommes allés à la rencontre des Beynatois. Nous avons ainsi constaté qu'**un certain nombre d'habitants de Beynat renonçaient aux soins médicaux faute de pouvoir payer une mutuelle.**

Cette situation est d'autant plus affligeante que Beynat dispose d'une **maison de santé pluriprofessionnelle**, créée à l'initiative de Michel Marcus, médecin généraliste en retraite et président de l'association Avenir et santé pour le pays de Beynat, pour lutter contre la désertification médicale.

Par ailleurs en 2014, le ministère a lancé le PAERPA (Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie) dans 9 régions pilotes dont le pays de Brive-Auvezère dont fait partie Beynat.

**L'équipe municipale dans ce contexte général a donc mis la santé sur la liste de ses priorités.**

## Les étapes de la réalisation

Pour atteindre l'objectif « *se faire soigner* », la municipalité a procédé en trois étapes : **recenser les personnes hors système médical, négocier un tarif de mutuelle complémentaire avec les assureurs et délivrer l'offre des assurances et les informations de leurs droits aux personnes concernées.**

Sur le canton de Beynat, la municipalité estime à 15% soit environ 600 personnes, le nombre d'individus n'ayant pas ou plus de mutuelle complémentaire de santé.

Une campagne de prospection a

été lancée pour comparer les différentes compagnies d'assurances et garder les meilleures.

Pascal Coste a affirmé sa volonté de travailler avec les acteurs locaux.

Pour proposer une offre de mutuelles santé à un coût supportable pour les plus démunis, la municipalité a discuté avec l'assureur, agent général d'assurance AXA France, installé sur la place du Marché. Il connaît bien Beynat et les beynatois. Le dispositif UGIPS du groupe AXA a été retenu.

L'association ACTIOM de Brive, appartenant au groupe SOFRACO et qui propose un « *contrat local de santé mutualisé* » aux mairies a répondu favorablement à la sollicitation beynatoise.

La commune attend des propositions concrètes du groupe mutualiste d'assurance Groupama, de la Mutualité française ou encore de Mutuelles Villages.

A ce jour ce sont douze offres de produits de 16 à 125€ de cotisation qui sont proposées.

## Une première en Limousin

**Beynat est la première commune du Limousin à proposer à ses citoyens cette couverture complémentaire santé.** Seule une dizaine de commune sur tout le territoire français s'est lancée dans ce type d'intervention.

Pour plus de renseignements, tout un chacun peut contacter librement et sans engagement la mairie de Beynat.

**Mairie de Beynat : 05 55 85 50 25**





« Je pense que le lien social est indispensable avec les bénéficiaires, j'aime mon travail, je suis « satisfaite » de leur apporter un peu de soleil dans leur journée, pour certains c'est beaucoup !! »

Témoignage de Martine Labouchet



« Mais quelle idée de proposer à une mamie de 84 ans de se faire photographe pour les portages de repas. Plus qu'une livraison, c'est une sourire, une présence affectueuse à chaque fois. Mais quel challenge ! »

Témoignage d'Andrée Brugeille.

## Les affaires sociales et la petite enfance

### Portage de repas

La communauté de communes a changé de prestataire au 1<sup>er</sup> septembre dernier. **Les repas sont désormais réalisés à partir de produits locaux** (bœuf et veau notamment) et intègrent une majorité de légumes et fruits frais dans les préparations. Les bénéficiaires de ce service sont satisfaits de cette évolution favorable. Une campagne d'information se met en place pour faire connaître les intérêts de ce portage à domicile (repas équilibrés, retour à l'autonomie...) dont le fonctionnement est très souple : les **périodes de livraison sont modulables en fonction des besoins**. Le portage de repas à domicile n'est pas une simple livraison, c'est avant tout une présence, un sourire, un moment de convivialité et de dialogue, un contact.

### Épicerie sociale et solidaire

Pour ce projet, la première réunion a permis d'amorcer la réflexion : le concept qui prédomine est que les bénéficiaires ne se sentent pas assistés et que ce service retienne l'idée **d'amélioration des conditions de vie** pour le volet « social », et le **lien et les intérêts communs** pour le volet « solidaire ».

Depuis, les lignes essentielles sont tracées, des visites et rencontres sont programmées qui nous permettront d'avancer efficacement dans notre démarche.

Le système de fonctionnement sera peaufiné par l'ensemble de la commission qui s'appuie sur l'aide du Conseil Général. Celui-ci dispose d'une antenne spécifique traitant de l'économie sociale et solidaire. Ses représentantes sont venues à Beynat le 30 octobre dernier pour présenter les possibilités de travail et le soutien qui pourra être apporté à ce projet d'envergure.

### La petite enfance

La **crèche de Lanteuil** offre un service très demandé et apprécié, toutefois elle n'atteint pas son taux d'occupation maximum. Les **centres de loisirs de Beynat et d'Aubazine** se sont mis en quatre et ont réalisé une animation pour les personnes âgées qui ont fait leur goûter de Noël le 10 décembre. Chansons, théâtre, comptines, et participation à la réalisation de ce goûter : les ingrédients d'un bon moment intergénérationnel.

### Le service mandataire

Sur le canton, ce sont plus de 70 personnes âgées et/ou handicapées qui font appel à ce service et **54 employés de maison interviennent à domicile**.

### L'aide administrative

**Accompagne les personnes dans leurs démarches administratives** : réponse aux courriers administratifs, dossiers d'aide sociale...

### Le point information

Accueille toute personne souhaitant des renseignements sur divers sujets concernant **l'aide aux personnes âgées et handicapées** : la téléassistance, les aides versées par les caisses de retraite, les réformes de l'APA... Les intéressés trouveront sur place de la documentation en matière de gérontologie ainsi que les coordonnées des professionnels de santé et du secteur social. Tous les services qui relèvent de l'instance de coordination sont gérés par **Laetitia Larivée qui accomplit un travail considérable et de qualité** : elle vous reçoit tous les jours (à l'étage de la maison du département).

### Animations à destination des personnes âgées ou handicapées

- **des ateliers sont proposés par la MSA** : ateliers du bien vieillir, ateliers mémoire, prévention des chutes, éducation thérapeutique, nutrition santé sénior.
- **ateliers informatiques** : ordinateurs et tablettes, comment s'en servir ? Skype, envoyer et recevoir des photos... comment ça marche ? Stéphane Chapou, animateur et informaticien s'emploie à répondre aux demandes des candidats.
- **ateliers animés par des bénévoles** :
  - à Beynat, proposition de mise en place d'un atelier d'art floral (2 à 3 ateliers avant les fêtes).
  - une découverte des gaufriers anciens avec atelier gaufre.

### Le service de coordination

S'articule autour de 3 grands thèmes :

- la **préparation à la sortie d'hôpital** (mettant en place des aides nécessaires à un retour de qualité) ;
- les **liaisons entre les intervenants à domicile**, coordination des plans d'aide ;
- la préparation et l'accompagnement de **l'entrée en institution**.

### Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

**Pour les personnes en difficulté, les demandes doivent être déposées à la mairie de votre domicile**, elles de-

vront comporter tous les justificatifs de vos ressources et dépenses, ainsi que votre dernier avis de non-imposition et le justificatif de la dette pour laquelle vous sollicitez le CIAS. La mairie se chargera de les transmettre directement au CIAS. Elles seront étudiées au cas par cas lors des commissions du conseil d'administration et les aides financières exceptionnelles seront versées directement aux organismes.

Le CIAS a également à charge le contrôle et l'envoi des dossiers d'aide sociale (aide-ménagère, prise en charge des frais d'hébergement, obligation alimentaire...).



**Le 11 septembre 2014**, notre commune a accueilli **l'Etablissement Français du Sang (EFS)** pour une collecte de sang au foyer rural Pierre Demarty. La participation des beynatoises et beynatois à cet élan de solidarité a été satisfaisante et a conduit l'EFS à programmer deux autres **dates pour 2015, les jeudis 26 février et 22 octobre 2015 de 16h à 19h30**. Nous comptons sur vous !



### Maison de retraite

**L'EHPAD accueille 67 résidents** qui vivent dans un cadre de vie agréable. Le personnel œuvre au maintien de leur autonomie et de leurs liens sociaux.

Il est également essentiel de privilégier une ouverture de l'établissement sur l'extérieur. C'est ainsi que **diverses activités sont proposées** : gym douce, cuisine, jardinage, chansons avec des bénévoles, sorties lors de manifestations locales, venue d'animaux (chien, chat et cacatoès).

Avec l'arrivée de deux nouveaux membres au sein de l'encadrement, la directrice et le cadre de santé, une dynamique s'est construite autour de l'animation ; en particulier depuis **l'acquisition d'un minibus adapté au transport de personnes à mobilité réduite**. De ce fait, il est désormais possible aux résidents de s'évader quelques heures. C'est ainsi que certains d'entre eux sont allés à l'étang de Miel pour un pique-nique, à Terrasson visiter le musée du chocolat, aux jardins partagés « la passerelle », puis visiter une ferme. **Les sorties extérieures font désormais partie des activités proposées en animation**. Elles complètent un dispositif relayé par tous les membres de l'équipe, impulsé par l'animatrice.



### Journée d'éducation thérapeutique sur le diabète

Tout comme en 2011 et 2012, les étudiants infirmiers de l'IFSI de Tulle (Institut de formation en soins infirmiers) en partenariat avec les professionnels de santé et la maison de santé de Beynat, ont organisé une **journée d'éducation thérapeutique le mardi 17 juin de 13h30 à 17h** sur les sites de la maison de santé et du gymnase intercommunal de Beynat. Cela s'est traduit par **8 ateliers de sensibilisation** animés par les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de l'IFSI sur le thème « Bien vivre avec le diabète ».

Les thèmes suivants ont été abordés : l'activité physique, la cuisine et le diabète, l'équilibre alimentaire, vivre avec un traitement anticoagulant, se piquer au bout du doigt, l'hypo et l'hyperglycémie, le diabète en voyage et les soins du pied diabétique). **Cette journée d'information et d'éducation thérapeutique était bien entendue gratuite et ouverte à tous.**



Notre commune de Beynat entretient des relations très étroites avec son intercommunalité (communauté de communes et autres syndicats) à qui sont déléguées un certain nombre de compétences. Parmi celles-ci figurent entre autre : le tourisme, la collecte des déchets ménagers et l'aménagement numérique.

## Office de tourisme du pays d'Aubazine Beynat



Son territoire d'action est la Communauté de Communes du Pays de Beynat : Albignac, Aubazine, Beynat, Lanteuil, Le Pescher, Ménoire, Palazinges et Sérilhac. Une convention d'objectifs trisannuelle définit ses missions. Cécile Dherment et Delphine Le Vézu assurent à deux le fonctionnement et les missions d'accueil, d'information, de communication, de promotion, d'animation et de coordination.

L'Office de Tourisme offre un coup de projecteur sur le territoire grâce à la réalisation et l'édition de divers supports de communication et de visite : Dépliant d'appel du Pays d'Aubazine Beynat, guide touristique du Pays d'Aubazine Beynat, circuit du patrimoine d'Aubazine + livret jeux enfants, circuit du patrimoine de Beynat, dépliant de visite du Canal des Moines. Des brochures sont également réalisées en partenariat avec les Offices de Tourisme du Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne (Argentat, Beaulieu-sur-Dordogne, Collonges-la-Rouge et Xaintrie) : guide vacances, guide des hébergements. Le site internet [www.pays-aubazine-beynat.fr](http://www.pays-aubazine-beynat.fr) présente l'offre touristique locale et propose des idées d'activités, l'agenda des manifestations, les hébergements et restaurants ainsi qu'une rubrique actualité et coup de cœur. Ce site, mis en ligne en mars 2012, est entièrement administré par l'Office de Tourisme et actualisé en

temps réel. Les infos proposées répondent à une demande de clientèles touristiques mais il est aussi largement consulté par la population locale, notamment pour l'agenda des manifestations. L'Office de Tourisme développe de plus en plus les relations et les accueils presse que ce soit par l'organisation de séjours pour des journalistes, leur accompagnement sur le terrain, la mise en contact avec des partenaires locaux, l'envoi de photos et de documents... Ce travail de fond permet d'obtenir des retombées importantes et une large visibilité. L'Office de Tourisme est responsable de la saisie des manifestations locales et des restaurants sur le LEI (Lieu d'Echange et d'Information) : base de données régionale servant, entre autres, à alimenter les sites internet de Corrèze Tourisme, du Tourisme en Limousin, de notre Office de Tourisme...

L'Office de Tourisme est en lien direct avec les associations locales, mairies et autres organisateurs d'événements et leur assure la mise en ligne de toutes leurs manifestations.

L'Office de Tourisme propose des visites guidées pour les groupes toute l'année sur réservation : Abbatale, Canal des Moines et village d'Aubazine, églises d'Albignac et de Sérilhac, village de Beynat et atelier du Cabas de Beynat. Un nouveau Jeu de piste destiné aux groupes est no-

tamment proposé aux clientèles d'affaire.

Les animations proposées durant la saison estivale 2014 ont rencontré un énorme succès : Visites théâtralisées d'Aubazine, randonnées découvertes avec ateliers nature à Palazinges, Ménoire et Le Pescher, spectacle « Tribulations lyriques », nouveau circuit de géocaching à Lanteuil avec Terra Aventura, le géocaching Made in Limousin. Enfin, L'Office de Tourisme travaille en étroite collaboration avec ses homologues de la Vallée de la Dordogne Corrézienne : les Offices de Tourisme d'Argentat, de Beaulieu-sur-Dordogne, de Collonges-la-Rouge et de la Xaintrie. Une convention de partenariat définit le plan d'action et la répartition des actions mutualisées.

L'Office de tourisme est un espace ouvert à tous : touristes et population locale. Différents services vous y sont proposés : WIFI gratuit, borne internet gratuite, espace détente, espace enfants, photocopies, billetterie concerts, boutique... et bien sûr information et conseils divers et variés !

Office de Tourisme du Pays d'Aubazine Beynat, le Bourg - 19190 AUBAZINE, tél. : 05.55.25.79.93

Email : [contact@pays-aubazine-beynat.fr](mailto:contact@pays-aubazine-beynat.fr)  
[www.pays-aubazine-beynat.fr](http://www.pays-aubazine-beynat.fr)

En bref

## L'aménagement numérique de notre territoire : une priorité

En participant à l'appel à projet du syndicat Mixte DORSAL dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), la Communauté de Communes du Pays a souhaité faire de l'aménagement numérique une de ces priorités.

En effet, l'accès aux nouvelles technologies est devenu un élément majeur de l'attractivité de nos territoires.

Aussi, elle a décidé de mettre en œuvre sur la période 2014-2020 son projet d'aménagement numérique qui permettra à l'horizon 2020 que 60% des foyers soient raccordés directement à la fibre. Ce projet sera réalisé en deux phases.

**Phase 1 : SDAN PILOTE 2014-2015** – Montée en débit et préparation du territoire à l'arrivée de la fibre à l'abonné (FTTH)

**Phase 2 : JALON 1 du SDAN** – Déploiement de la Fibre à l'abonné (FTTH)

Dans ce cadre, la Communauté de Communes avec le syndicat Mixte DORSAL en accord avec les financeurs a décidé de retenir sur la pé-

riode du SDAN Pilote 2014-2015, les opérations suivantes :

- Réalisation de travaux de montée en débit (MED) sur les communes de Palazinges, Le Pescher et Sérilhac
- Fibrage/Dégroupeage des NRA origine correspondant et du NRA de Lanteuil

Ce projet est évalué à un montant estimatif de 568 000 € HT financé à hauteur de 85% par l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département.

Par conséquent, la participation annuelle de la Communauté de Communes est estimée à 42 600 € pour 2014 et 2015.

Compte tenu que les territoires d'Aubazine et Beynat bénéficient d'une couverture satisfaisante, il a été mis la priorité sur les zones blanches. Beynat sera traité dans le cadre du Jalon 1 avec le déploiement à la fibre à l'abonné (FTTH) ce qui permettra d'obtenir un débit illimité.



La communauté de communes a mis en place depuis quelques années maintenant un site Internet intercommunal sur lequel on peut retrouver toutes les informations concernant ses missions ainsi que des informations générales sur les différentes communes qui la composent. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est même consultable en ligne. Ce site est administré par Stéphane Chapou.

Adresse du site :  
<http://www.cc-beynat.fr>



### SIRTOM

Les modifications concernant le tri sélectif, ont provoqué beaucoup de remous il y a deux ans. Aujourd'hui, les beynatois se sont habitués à ce mode de ramassage des déchets. Le bilan établi par le SIRTOM fait état d'une baisse significative de la quantité d'ordures ménagères collectées en 2014. Nous pouvons donc au moins nous réjouir en constatant cette évolution positive dans nos comportements. En 2015, le paiement de la taxe intégrera dans son mode de calcul, le nombre de ramassage par foyer : une part fixe, adossée à la taxe foncière restera la base de calcul, mais à celle-ci s'ajoutera une part incitative, fonction du volume collecté dans chaque foyer.







## Infos citoyenneté

### Les commissions du Conseil Municipal

Suite à une note d'observation de la préfecture en date du 22 juillet 2014 concernant le mode de nomination des membres des commissions - qui doit se faire à bulletin secret et à la représentation proportionnelle - les commissions du conseil Municipal ont été reformulées. Les membres de la minorité sont invités à participer à l'ensemble des commissions placées sous la responsabilité du maire.

### Inscription sur les listes électorales de la commune de Beynat

Inscription entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, en se présentant au secrétariat de la mairie avec pièce d'identité, justificatif de domicile ou titre de propriété ou avis d'imposition.

### Le parcours de citoyenneté

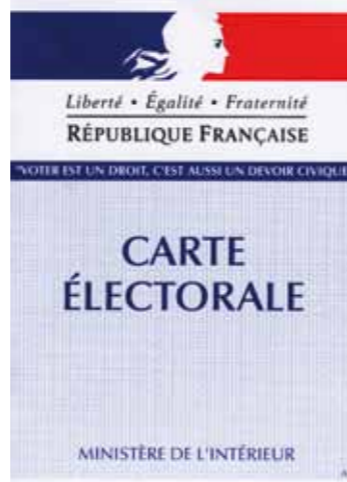
Tous les jeunes français entre 16 et 25 ans doivent obligatoirement accomplir les démarches nécessaires

relatives au recensement militaire soit en se présentant à leur mairie de domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents ou en créant un compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

**Carte Nationale d'identité**  
Rappel sur la durée de validité de ce document : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, toutes les cartes d'identité pour personnes adultes, établies à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont valables 5 ans de plus soit au total 15 ans. Pour les personnes mineures (moins de 18 ans) les cartes d'identité restent valables 10 ans.

### Conseil municipal des jeunes

En 2015, une réflexion sera engagée au sein du conseil municipal pour la mise en œuvre dès que possible d'un conseil municipal des jeunes. Ce conseil dédié aux enfants devrait concerner les CM1 CM2, (voire les 6<sup>ème</sup>) et abordera tous les sujets et en particulier la jeunesse, la citoyenneté et l'environnement.



## Expression libre

### Minorité municipale

Ainsi que nous l'avions annoncé, notre engagement se concrétise à chaque réunion du conseil municipal. Nous validons les actions d'intérêt général. Nous regrettons que pour toutes les commissions, en **application brute** de l'article L2121-21 CGCT concernant la représentation proportionnelle, M<sup>r</sup> le Maire nous enlève notre positionnement de titulaires pour un simple statut d'invités ; un consensus aurait pu être possible. Tant pis pour la démocratie participative !

**Hameaux de Miel** : malgré les démarches de M. le Trésorier face à l'insolvabilité des redevables, nous déplorons la prise en charge par la commune des arriérés de la redevance assainissement s'élevant à 17 588 € ; conséquence d'une gestion hasardeuse.

**Eoliennes** : la mobilisation des citoyens pour préserver leur qualité de vie a obtenu la suspension du projet.

**Nuisances sonores** : qu'en sera-t-il au lac de Miel où les normes de bruit selon le Code de la Santé publique et l'arrêté préfectoral sont loin d'être respectées. Une pétition de 75 foyers environ et plusieurs plaintes ont été transmises à la Sous-préfecture ; les riverains souhaitent une indispensable concertation.

**Environnement** : une pollution d'origine inconnue repousserait fin 2016 la réalisation de l'assainissement de Peuchamiel, prévue depuis longtemps. Dans notre volonté de contribuer au développement de notre territoire, notre association (à laquelle nous versons nos indemnités d'élus) travaille à l'élaboration de l'étude de projet SSR. Le conseil municipal apporte son soutien à cette étude. Les citoyens qui souhaitent apporter leur soutien à ce projet peuvent aussi devenir adhérents. Nous contacter.

La synthèse de notre action au service des beynatois(es) est disponible sur : [beynat-expression2.0@blogspot.fr](mailto:beynat-expression2.0@blogspot.fr)

Danielle CLAVEL et Jean-Michel LEYMARIE

## Majorité municipale

Les élus du conseil municipal issus de la liste « ensemble pour Beynat » sont au travail, chacun avec ses délégations et avec une grande détermination.

Tous ensemble, nous œuvrons depuis maintenant 10 mois à la réalisation des projets que vous avez validés lors des dernières élections municipales de mars 2014.

De la finalisation de l'Espace Léon Pimond, à la création de la future halle marchande en passant par l'application des nouveaux rythmes scolaires ou encore de la mise en place d'une mutuelle pour tous, nous ne ménageons pas nos efforts pour le bien être de tous.

Nos actions s'inscrivent dans la continuité de celles engagées lors des précédents mandats. Guidés par un esprit de concertation, de communication et de transparence, nous nous attachons à travailler loin des sentiers battus de la polémique et des débats contradictoires stériles. Cependant nous sommes toujours à l'écoute de nos partenaires de la minorité municipale avec qui nous entretenons des rapports cordiaux, pour un conseil municipal uni et solidaire dans l'action.

Alors que nous connaissons actuellement une crise génératrice de précarité et de morosité, nous souhaitons plus que jamais œuvrer dans l'intérêt général, et rassembler au maximum autour des valeurs essentielles que sont « échanges », « rencontres » et « communication ». La vie associative de notre commune que nous soutenons activement, y contribue à sa manière. Tout comme y contribue aussi une vie économique que nous voulons dynamique et porteuse de projets.

**Nous sommes à votre écoute et continuerons à suivre notre ligne directrice, et à honorer nos engagements.**

**Les élus de la majorité municipale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.**



En bref

## Globalisation de la communication

A partir de 2015, La municipalité a décidé de s'engager dans une démarche de globalisation de la communication. Cela consiste en l'adoption d'une charte graphique qui sera déclinée au niveau de tous les documents de communication, y compris votre journal municipal. Par ailleurs, ce dernier sera désormais réalisé en interne grâce à la formation du personnel compétent. En outre, 2015, devrait voir la naissance du site Internet de la commune.

## Usage du feu

Le décret du 11 juillet 2011 a modifié l'article R541-8 du code de l'environnement. Désormais, les déchets verts, qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales sont assimilés à des déchets ménagers. Leur brûlage est donc interdit. Aucune dérogation n'est possible. Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2013 portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze. (Sur le site de la préfecture ou en mairie)

## Collecte des ordures ménagères

Les bacs marron pour la collecte des ordures ménagères sont relevés tous les vendredis après-midi, sortie du bac avant 11h00 (il est conseillé de ne les sortir qu'une fois sur deux). Les bacs jaunes pour la collecte du tri sélectif (uniquement dans le Bourg) sont relevés les mardis après-midi tous les 15 jours. Si le jour de collecte tombe un jour férié, la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine. Nous vous rappelons que les foyers ne disposant pas de containers peuvent se munir d'un badge pour accéder aux colonnes enterrées à l'entrée du Bourg. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de mairie.

## à noter

## Accueil en mairie

Le lundi après-midi . . . . . 14h à 17h  
Du mardi au vendredi . . . 8h30 à 12h et de 14h à 17h  
Le samedi matin . . . . . 8h30 à 12h

## Permanence du maire

Lundi et vendredi après-midi sur rendez-vous au 05 55 85 50 25

Agenda-repère 2015  
Vacances (zone B)

Hiver : Du 21 février au 8 mars  
Printemps : Du 25 avril au 10 mai  
Été : Fin des cours le 3 juillet

## Dates à retenir en 2015

- Elections cantonales : dimanches 22 et 29 mars 2015
- Foire aux fleurs : vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015
- Fête votive : samedi 9 et dimanche 10 mai 2015
- Marchés de pays : du mardi 7 juillet au mardi 28 août
- Trail des châtaigniers : dimanche 16 août
- Forum des associations : samedi 12 septembre
- Foire à la châtaigne : dimanche 18 octobre

La clé des champs : Journal municipal de Beynat  
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat – 19190 Beynat  
Directeur de la publication : Pascal COSTE  
Responsable de la rédaction : Nelly LAPEYRE et Yann LOMENECH  
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations  
Photos : Club photo de Beynat, Yann Lomenech, Alexandre Miramon, Christian Minos, les élus, les responsables associatifs. Shutterstock.  
Conception-Réalisation : Agence « Et pourquoi pas » Le Dorat  
Impression sur papier recyclé – L'imprimerie du Corrèzien – Tél. : 05 55 26 58 86

## Location des salles

Si vous souhaitez réserver une des trois salles polyvalentes de la communes (Le Parjadis, le foyer rural Pierre Demarty, Espagnagol), contacter Yann Lomenech ou Alexandre Miramon au 05 55 85 97 82.

## Inscription au concours communal des maisons fleuries

Une nouvelle charte mise en place pour 2015 avec obligation de s'inscrire en mairie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars de l'année en cours (charte et bulletin disponibles en mairie).

## Horaires de la déchèterie

Contact : 05.55.85.96.22

LUNDI	14h - 18h
MARDI	9h - 12h
MERCREDI	14h - 18h
JEUDI	9h - 12h
VENDREDI	14h - 18h
SAMEDI	9h - 12h / 14h - 18h

## Répertoire

NUMÉROS  
ET RENSEIGNEMENTS  
UTILÉS

Mairie : 05 55 85 50 25

Trésor public : 05 55 85 50 38

Sapeurs pompiers : 18

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

## Médecins

Dr Arlabosse : 05 55 92 69 69  
Dr Lelièvre et Dr Mas : 05 55 92 69 65  
Dr Gabrielle Neuville : 05 55 92 69 65

## Sage-femme

Elodie Mas : 05 55 92 69 53

## Pharmacie

Mr Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07

## Masseurs – kinésithérapeutes :

05 55 92 69 60  
Benjamin et Eloi Lecavelier,  
Lisa Labesque, Louis Cellier,  
Céline Séné, Myriam Lina

## Ostéopathe

Lisa Labesque : 06 19 36 38 31

## Orthophoniste

Catherine Foucher : 05 55 92 69 54

## Chirurgien –dentiste

Sabin Vasile Sarb : 05 55 92 69 55

## Ambulanciers

Beynat Assistance : 05 55 85 59 59

## Infirmières libérales

Michèle Breuil, Sylvie Seyeux  
Boisserie, Elodie Giraud et Nathalie  
Meyrignac : 05 55 92 69 51

Infirmières MSA : 05 55 92 69 52

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

Office de tourisme  
Intercommunal (Aubazine) :  
05 55 29 25 06 / 05 55 25 79 93

Déchetterie : 05 55 85 96 22

Maison du Département :  
05 19 07 81 21

Communauté de communes :  
05 55 85 55 58 ou 05 55 85 55 10  
(Instance de coordination)

Carnet  
2014

## NAISSANCES

**Gary Pierre LAFORGE**,  
né le 6 janvier 2014, fils de Pierre  
LAFORGE et Virginie CARLES

**Maiwenn, Pascale, Béatrice  
CARRERA**, née le 16 janvier 2014,  
fille de Clément CARRERA  
et Hélène DESSOUBRET

**Jules, Robert, Claude SUDOUR**,  
né le 10 avril 2014, fils de Gaëtan  
SUDOUR et Isabelle CAVAROC

**Aiden FLEURET**, né le 12 avril 2014,  
fils de Klémens FLEURET  
et Alexandra RIGOT

**Noé, Jean, René LECOURT**,  
né le 15 avril 2014, fils de Cédric  
LECOURT et Stéphanie MURAT

**Mathéo FARGEOT PRADEAU**, né  
le 24 juillet 2014, fils de Léopold  
FARGEOT et Aurélie PRADEAU

**Laura, Sara, Jade LECOMTE**,  
née le 11 août 2014, fille de Didier  
LECOMTE et Céline PERRIER

**Esteban, Titouan MAS**,  
né le 5 septembre 2014, fils de  
Sébastien MAS et Elodie COUREL

**Yann ARRAUD** né le 5 octobre 2014,  
fils de Romain ARRAUD  
et Léa CARRAT

**Diégo José Emilio MORCILLO**  
né le 7 octobre 2014, fils de Virgile  
MORCILLO et Pauline CAMART

**Manoa Jean Luc BROUSSE  
THIEBAUT**, né le 27 octobre 2014,  
fils de Nicolas BROUSSE et Maggy  
THIEBAUT

## MARIAGES

**Steven Dirk Cornelis BRUGMANS  
et Natalia Anatoliivna POVAZHNA**,  
le 23 avril 2014

**Bertrand DUCAY et Aurélie  
AURIAT**, le 7 juin 2014

**Laurent FAYE et Marie-Annick  
TABARAUD**, le 5 juillet 2014

**Jean-Claude BERTHOUMEYRIE,  
Fernand et Marie-France FARGEOT**,  
le 16 août 2014

## DÉCÈS 2014

**BLAVIGNAC Jean Albert** (maison de  
retraite), décédé le 8 janvier 2014

**DESCHAMPS Lucienne Jeanne  
veuve PITOUT** (Maison de retraite),  
décédée le 9 janvier 2014

**CHANSIAUD Jean-Pierre** (Place de  
l'Eglise), décédé le 10 janvier 2014

**BOUILLAGUET Marthe veuve  
SAULLE** (maison de retraite),  
décédée le 7 février 2014

**ALRIVIE André, Paul** (maison de  
retraite), décédé le 5 février 2014

**DELBOS Hélène** (Le Parjadis),  
décédée le 16 février 2014

**GAUTHIER Pauline, Noélie veuve  
FONTCHASTAGNER** (maison de  
retraite), décédée le 11 mars 2014

**BERCHE Jean-Marie**  
(Les Dezennes), décédé le 13 mars  
2014

**FAURIE Marie, Lucie veuve CORS**  
(maison de retraite), décédée  
le 30 mars 2014

**BORDES Yvonne veuve BORIE**  
(Cors), décédée le 6 avril 2014

**MAISONNEUVE Roger, Eugène**  
(maison de retraite), décédé  
le 2 mai 2014

**BOUYT Germaine veuve DHUR**  
(Groschamp), décédée le 10 mai 2014

**BEAUCHANT Micheline Jacqueline  
Hélène, veuve CORDONNIER**  
(maison de retraite), décédée le 21  
mai 2014

**DUSSAPIN Andrée Jeanne Marie,  
veuve GRIMAL** (maison de retraite),  
décédé le 14 juin 2014

**JONCOUX Lucile Michelle, veuve  
DUBOIS** (maison de retraite),  
décédée le 9 juillet 2014

**DANIELLOU Suzanne, veuve  
THAMIE** (maison de retraite), décédé  
le 24 juillet 2014

**LIMOUSIS Emile Antoine**  
(Ancienne Gendarmerie), décédé le  
29 juillet 2014

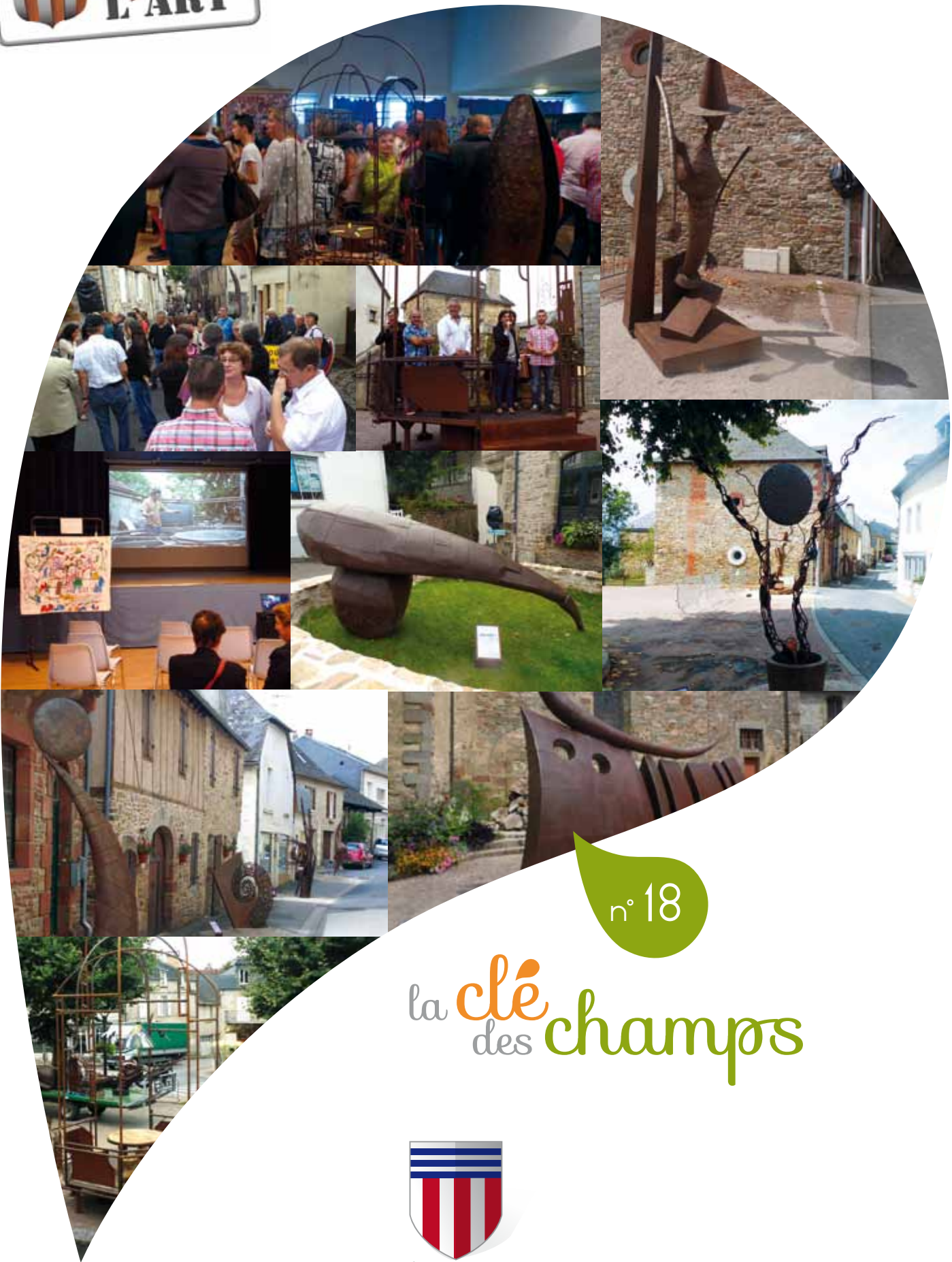
**TRONCHE Pierre** (maison de  
retraite), décédé le 21 octobre 2014

**LABOUCHET François** (maison de  
retraite), décédé le 25 octobre 2014

**DUSSOL Robert Jules** (Le Bourg),  
décédé le 2 décembre 2014

**DOURSENNE Marie-Louise, veuve  
BONNIN** (maison de retraite),  
décédée le 4 décembre 2014

**OUBREYRIE Adrienne, Léonie,  
Augustine veuve BROUSSOLLE**  
(maison de retraite), décédée le  
7 décembre 2014



n° 18

la *clé*  
des *champs*



Beynat  
- Corrèze -